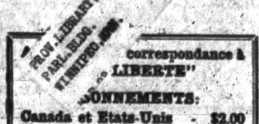
VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI, 19 DECEMBRE, 1922. No. 28



correspondance à
"LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la
West Canada Pub. Co. Ltd.
619 Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Pour la Reconstruction du Collège de Saint-Boniface

Le 25 novembre dernier, le Collège de Saint-Boniface était, en quelques heures, rasé par les flammes.

Ceux qui, le lendemain, apprirent la tragique nouvelle n'en purent croire leurs oreilles, comme les spectateurs de l'incendie n'en voulaient croire leurs yeux. Et il semblait contre toute vraisemblance que cette oeuvre centenaire put être détruite en si peu d'instants. Car on s'était habitué dès longtemps à confondre l'oeuvre avec l'édifice. Sa structure, austère et solide, réellement belle et telle en tout cas qu'il faudrait la reconstituer, révélait un je ne sais quoi de spirituel, de durable et d'inoubliable. Tous étaient saisis par son caractère de permanence; quelque chose était gardé, dans son enceinte, qu'on ne savait définir, mais qui était à la vie de toute une population ce qu'est à la chapelle la lampe du sanctuaire.

Monument du souvenir aux premiers ouvriers de l'institution, fondée au début de l'autre siècle, et maintenue malgré les traverses les plus variées, à force d'abnégation, le Collège était campé au milieu de nous comme un symbole de persévérance dans l'effort et comme l'emblême de la pérennité de certains faits supersensibles qui guident notre vie.

Comment décrire le flot d'impressions qui assaillaient, en cette nuit d'horreur, les anciens élèves, les parents de ceux qui avaient puisé à cette source quelque substance intellectuelle et morale, les amis de l'oeuvre qui savaient un peu le rôle de l'institution vénérable. Ils se sentaient atteints dans leur être même; ils perdaient plus qu'un parent cher, semblait-il.

Les témoignages de sympathies ne tardèrent pas à affluer et de tous les coins du pays, et qui signifiaient de façon unanime la volonté que se reconstruise le Collège. La cause de l'éducation catholique et française semblait compromise dans l'Ouest de notre pays, si l'on ne donnait suite à ce voeu.

Au lendemain même de l'incendie, un très grand nombre de citoyens de Saint-Boniface, de Winnipeg et des environs, se réunissaient à l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface pour extraire, de toutes les bonnes volontés qui s'offraient, une formule claire, et des garanties d'efficacité pour la tâche sérieuse qui se dressait des ruines encore fumantes.

Les citoyens rassemblés choisirent alors un Comité pour la reconstruction du Collège de Saint-Boniface, composé de sept membres, avec pouvoir de s'adjoindre.

Les membres étaient: L'Honorable Juge Prendergast, président, l'Honorable Sénateur Bénard, MM. Hormisdas Béliveau, J.-A. Cusson, Horace Chevrier, H.-R.-S. McCabe, H. Cottingham.

L'on travailla ferme et sans retard. L'on vint à la conclusion que pour réparer une perte d'au delà de $600,000.00, il faudrait percevoir au moins la somme de $500,000 et cela sous le plus bref délai.

L'on comptait bien sur une contribution substantielle de la Législature manitobaine; il ne fallait pas négliger la souscription populaire à travers notre province, qui devra s'élever à $100,000.00. Mais où trouver la balance?

Il y a la province de Québec. Si cruellement frappée, nous avons cru que nous aurions là secours et réconfort dans notre épreuve. C'est pourquoi, une délégation, composée de l'Honorable Juge Prud'homme et de M. Adrien Potvin, partait, mardi dernier, pour Québec, dans le but d'obtenir un don de la Législature québecquoise pour la reconstruction du Collège détruit. Cette délégation a aussi pour mission de susciter des sympathies dans la vieille province, dans le monde de la presse, des sociétés nationales et des parlementaires.

Une perception en règle, prélude à celle qui sera faite en province, le mois prochain, a été organisée pour le dimanche 24 décembre, à Saint-Boniface.

Le Comité qui a siégé, presque tous les soirs depuis sa formation, vient d'établir un secrétariat permanent pour le temps que durera cette campagne, au bureau de l'Association d'Education, angle des rues Aulneau et Provencher, sous la direction de M. Henri Lacerte. On y répondra à toute demande de renseignements, de 9 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir.

Voici la composition actuelle du "Comité pour la Reconstruction du Collège de Saint-Boniface" qui a dû être remanié pour certaines raisons d'ordre pratique.

Présidents honoraires, Mgr W.-L. Jubinville et Mgr A.-A. Chevrier; Président, l'Honorable Juge Prendergast; Trésorier, M. Hormisdas Béliveau; Secrétaire, M. Henri Lacerte.

Son Honneur le Dr Laurendeau, maire de St-Boniface, l'Honorable Sénateur Aimé Bénard, l'Honorable Juge Prud'homme, MM. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface; Horace Chevrier, J.-A. Cusson, Noël Bernier; Louis Philippe Gagnon.

Le Comité ne négligera rien pour promouvoir la cause du Collège. Ses membres ont déjà passé plusieurs soirées au travail; ils n'ont pas fini et ils entendent atteindre leur objectif.

Mais il leur faut la coopération de tous. Que l'on souscrive plus que généreusement! Il ne faut pas que l'on se contente de donner le superflu. Il faut se taxer soi-même et se taxer lourdement. Jamais impôt n'aura eu pareil résultat immédiat.

Le Comité pour la Reconstruction du Collège de Saint-Boniface.

SUR LES MISSIONS

Voici une page de propagande que l'on aimera lire avec profit pour soi et pour ceux qui attendent depuis des siècles la grâce de la Foi; c'est la reproduction d'une feuille fort répandue en France et en Belgique, à l'heure actuelle, et qui porte le titre de "La Famine des âmes!" On y lit ce qui va suivre:

"Les enfants ont demandé du pain, et il n'y avait personne pour le leur rompre". (Lamentations de Jerémie, IV-I.)

"La famine en Chine! ... Elle est horrible ... Le monde entier en a frémi.—Mais la détresse des âmes! ... Combien plus affreuse: il s'agit de l'éternité; combien plus étendue: des millions, des centaines de millions d'ames!

"Secourez les âmes en secourant les missions ... Vous le devez! Tout vous y appelle:

"La voix du Sauveur:

"J'ai d'autres brebis qui ne sont point de cette bergerie; Il faut que je les amène... (St-Jean, X-15, 16.)

"J'ai pitié de cette multitude." (St-Matthieu XV.-32.)

"Voici que je vous le dis: Levez les yeux et voyez ces régions... déjà la moisson blanchit..." (St-Jean, IV.-35, 38.)

"J'ai soif! ... Sitio! ... c'est le cri de Jésus sur la Croix. J'ai soif des âmes ... J'ai soif d'âmes qui me connaissent et qui acceptent ma loi, mais aussi d'âmes qui se donnent sans réserve et qui soient tous à moi, pour travailler avec moi au salut du monde ... d'âmes de missionnaires.

"La voix du Saint-Père:

"Il faut remédier à la pénurie de missionnaires. Depuis longtemps la crise se faisait sentir et la guerre est venue la rendre plus aigue encore. En bien des endroits, le champ du Maître manque d'ouvriers!" (S.S. Benoit XV, Encycl. Maximun illud.)

"La voix des âmes: de celles qui depuis des siècles n'ont jamais eu d'apôtres; de celles qui demandent des apôtres sans pouvoir en obtenir; de celles qui avaient des apôtres et qui n'en peuvent plus avoir."

" 1600 millions d'hommes actuellement, 500 millions sont chrétiens, et, sur ces 50 millions, 260 millions seulement sont catholiques.

"Le reste est infidèle.

"Le reste, c'est un Milliard d'âmes immortelles pour lesquelles un Dieu s'est fait chair, qu'il est venu instruire, auxquelles Il est venu offrir les moyens de le voir éternellement, qu'il a rachetées, qu'il a voulu atteindre de sa parole et de sa grace, et qui de tout cela, n'ont rien su et ne savent rien! Toutes ces âmes crint aussi le Sitio! J'ai soif! Elles ont soif de la vérité, soif de la vie, soif de Dieu!"

Un peu de réflexion sur cette citation assez longue, mais trop importante pour être abrégée, devrait aider ceux qui veulent travailler à developper le dévouement et la générosité en faveur des Missions en pays éloignés, et en faveur aussi ds Oeuvres organisées à cette fin, comme l'oeuvre de la Propagation de la Loi et l'Oeuvre de la Ste Enfance.

LEONIDE PRIMEAU, Ptre.
Directeur-diocésain de la Propagation de la Foi.

L'IMMIGRATION

La question de l'immigration préoccupe actuellement plusieurs esprits et fait couler beaucoup d'encre. On voit dans l'accroissement de la population du Canada une solution à plusieurs problèmes importants, surtout celui de nos difficultés ferroviaires. Donner au Canada une population double de celle qu'il possède actuellement est dans l'opinion de plusieurs têtes dirigeantes le moyen d'améliorer notre situation économique. Ce projet en lui-même ne manque pas d'ampleur. Est-il réalisable? N'est-ce pas plutôt une belle utopie?

Le recensement de 1921 démontre que dans la dernière décade nous avons subi un coulage de deux millions, et ce coulage continue, Ne vaudrait-il pas mieux commencer tout d'abord par radouber la barque qui fait eau de toutes parts avant d'y loger une plus lourde cargaison?

En dix ans le Canada a perdu une population de deux millions. C'est une chiffre énorme, si l'on songe à l'immensité du pays et à la faible densité de sa population. Ces deux millions sont partis de l'Est et de l'Ouest et sont allés s'engouffrer dans l'immense industrie américaine. Ce coulage a ses causes et c'est à elles qu'il importe de remonter.

Occupons-nous d'abord de l'Ouest. Les provinces de l'Ouest sont et seront avant tout des provinces agricoles. La grande industrie n'y pourra jamais fleurir parce que la matière première y manque. Nous avons bien de pouvoirs d'eau énormes, mais où prendrons-nous le fer, le bois, le coton, etc?

Avant la guerre nous arrivaient des immigrants venus de tous les coins de l'Europe. Un bon nombre d'entre eux, — peut-être le plus grand nombre — partaient des grandes-villes. C'est vers les terres que l'on dirigeait cette armée si peu préparée à

(Suivre à la page 2)

Appel à la population de St-Boniface

Pour la reconstruction de notre Collège

La perception pour le Collège est fixée au dimanche 24 décembre.

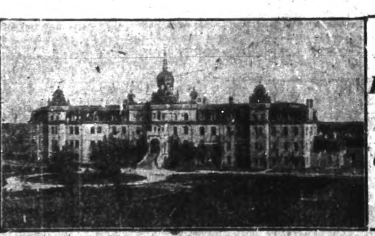
Le Comité attend de Saint-Boniface la somme de $35,000.00. Ce n'est pas trop.

Les sommes souscrites se paieront partie comptant et partie par versements mensuels ou échelonnés jusqu'en septembre prochain.

C'est nous, gens de Saint-Boniface, qui souffrons le plus de la perte du Collège. C'est nous qui sommes appelés à établir la mesure de générosité qu'on espère trouver à l'extérieur. C'est notre chose plus qu'à quiconque. Sachons voir bien clairement le devoir.

Il faut que celui qui est capable de souscrire cent dollars, les souscrive sans lésiner. L'on s'attend également à ce que celui qui a les moyens d'y aller de mille et de cinq mille dollars, n'hésite pas.

Dimanche le 24 décembre



Dimanche le 24 décembre

Que tous regardent leur bourse d'un oeil sec et s'imposent un sacrifice réel. Il faut souffrir dans sa chair pour que puisse vivre une institution comme celle-là. On a parlé de donner au Collège la valeur des étrennes que l'on échange au jour de l'an. Oui, cela est autre chose. Ce doit être plus qu'un impôt sur le revenu; si l'on ne grève pas le capital, l'on n'aura pas fait grande chose.

Nous souhaitons ardemment que personne ne puisse dire, après cette perception, que feinte était l'émotion manifestée après l'incendie, que menteuses étaient nos larmes et que nous n'étions peut-être que des farceurs.

Si nous avons réellement conscience de la gravité de la situation, donnons généreusement, donnons jusqu'à ce que cela nous fasse mal.

FRANCE

Fatal destin

Ce que nous pensons des radicaux socialistes et de leur programme, nous l'avons dit cent fois, le Congrès de Marseilles nous donnait l'occasion d'y revenir, mais il était curieux au préalable de savoir ce qu'en diraient les organes de toutes nuances qui évoluent depuis la gauche de M. Loucheur jusqu'à l'extrême-gauche de M. Cachin. L'opinion des autres, de la masse des autres, est connue.

Or, sauf le RAPPEL où M. Herriot — qui est orfèvre — vante sa panacée, les journaux mêmes du parti ne sont pas tendres pour le congrès radical socialiste dont le programme est qualifié d'"opportunité" par un journal de Marseilles.

Ce parti a, en effet, toujours évolué entre l'opportunisme et le socialisme, cherchant dans chacune de ces nuances son intérêt électoral, tournant autour de formules aussi vides de sens que prudhommesques et grandiloquentes.

Quand M. Herriot déclare que "lalicité est une des colonnes du régime" ou que le seul remède à toutes les complications extérieures est "la réalisation d'une atmosphère de paix," ou encore que "la haine n'a rien créé" la haine est destructive; la parole est aux républicains, ou enfin qu'"il faut faire triompher notre douctrine, qui est celle du progrès continue dans la loi et par la raison." on ne voit pas bien comment il réalisera son atmosphère de paix, ni avec quelles armes il détruira la haine, et on a peine à comprendre que le progrès continue dans la loi et la raison puisse suffire par exemple à rétablir l'ordre dans nos finances ou à faire payer l'Allemagne.

Mais les radicaux reconnaissent là tous leurs poncifs et ils applaudissent. Ils applaudissent encore quand on leur demande de mettre fin à ces coalitions nationales qui assemblent, dans un même amalgame, à côté de républicains modérés oublieux de leurs devoirs, des cléricaux et des royalistes qui, eux, restent fidèles à leurs principes.

Ils encaissent le sermon laïque au cours duquel le professeur député Ducos, mélangeant La Fontaine, Molière, la Constituante, Mirabeau, Voltaire, déclare que "l'homme moderne est celui qui ne croit qu'en la raison pure," dénonce "les superstitions que les fourbes ont imposées au cours des siècles," pour asseoir leur domination et s'élève des "cercles obscurs, des gouffres mystérieux de l'univers monstrueux jusqu'aux myriades d'étoiles" sur lesquelles d'après lui, "l'Ecole laïque a les yeux constamment fixés!"

On voit d'ici les congressistes de Marseilles, bouche bée comme les carpes humant des bulles d'air, à l'audition de ces amphigouriques métaphores.

Seulement vient un instant où il faut descendre du ciel radical et arriver à la formule opportuniste pour étayer d'éléments contraires un parti qui s'effondre. C'est ici que commence une série de contradictions qui dénotent le désarroi mental des conducteurs du troupeau radical socialiste.

Entendez d'abord M. Franklin-Bouillon qui proclame que le gouvernement issu du Bloc National a été au dessous de tout en matière de politique extérieure. Or, c'est M Briand qui a expédié M. Franklin Bouillon comme ambassadeur occulte à Angora C'est encore M. Poincaré qui l'a envoyé a Smyrne et à Moudania Si nous sommes donc mal engagés en Orient, M. Franklin-Bouillon y est bien pour quelque chose.

Après lui arrive M. Herriot. Il entend réhabiliter MM. Caillaux et Malvy, tout en se déclarant hostile aux idées du premier, devenu un brandon de discordes entre les siens; il en veut tout en n'en voulant pas. Expliquez cette contradiction.

Un autre orateur déclare qu'il faut voter pour Marty qui n'est pas communiste, comme les naifs le croient, mais républicain et franc-maçon. Précisément, presque à la même heure, M. Daniel Vincent, qui fait partie du groupe radical-socialiste, combattait à Valenciennes, la candidature Marty lancée par les communistes dans le canton de Solesmes pour la prochaine élection au Conseil Général du Nord.

Que veulent donc les congressistes? Chacun d'eux peut le savoir, mais l'ensemble ne'n sait rien.

En France, on ne suit un parti que quand on le voit dirigé par des hommes qui savent ce qu'ils veulent et où ils vont, et qui, sur un programme concerté, ont su faire l'entente de leurs amis. Or, le parti radical-socialiste, gonflé de rancunes négatives, est une Tour de Babel où chacun parle un langage que les autres ne comprennent pas et préconise des idées que repoussent ses voisins. Les plus raisonnables l'ont abandonné où ne sont plus inscrits que pour la forme sur sa matricule Quant aux autres, ils sont même repoussés par ceux vers lesquels ils penchent et M. Frossard leur répond en ces termes, dans "L'Humanité".

Une préoccupation exclusive les domine: celle de préparer pour 1924 leur retour aux affaires. Le pouvoir, voilà pour eux leur plus grand souci, la suprême espérance. Le pouvoir comme une fin, non comme un moyen. Le pouvoir, pour les satisfactions qu'il procure, non pour les réalisations qu'il permet.

L'Union des gauches, disait M. Herriot se fera spontanément autour de nous. On ne se rallie pas à un parti en faillite, déclare "L'Humanité" qui poursuit:

C'est le parti de M. Herriot qui descendra au tombeau... s'il ne disparait pas avant, par impuissance à se donner un corps d'idées, et par incapacité d'échapper aux appétits de classe qui le déterminent.

L'opportunisme des congressistes de Marseille n'a pas voulu assigner de frontières au radicalisme; c'est de l'extérieur qu'elles le lui seront imposées; et malgré ses efforts pour ne se restreindre, ni à droite, ni à gauche, le sort qui l'attend est celui du monsieur qui s'assied entre deux chaises.

J. L.

Dimanche 24 decembre: *Journée de la Reconstruction du Collège à St-Bonifcce "Si l'on ne grève pas le capital, l'on n'aura pas fait grand'chose"*

Le Verbe s'est fait "chair"

Il y a quelque deux mille ans, une pauvre petite Juive, mariée à un ouvrier, mettait au monde un enfant, dans l'écurie délabrée d'un village perdu, là-bas, en Palestine, au fond de la campagne...

Minuscule fait divers, qu'un journal de province, même à court de copie, n'insérerait peut-être pas.

Or, à cause de cette naissance, la terre entière aujourd'hui est en joie, depuis le savant jusqu'à la mission la plus perdue dans les sables ou la plus avancée vers le pôle... depuis la petite religieuse fervente et mystique jusqu'à la cabane du bûcheron grelottant au fond des bois.

Voici un contraste extérieur, tangible, bien de nature à frapper tout esprit sincère qui entend chercher le pourquoi des choses.

Et le Juste vient.

Il vient sous la forme la plus aimable qui soit.

Quand dans une famille — qui est une famille — l'enfant apparait... l'enfant tout neuf... l'enfant qui a l'air d'arriver tout frais du paradis, avec le bleu du ciel en ses yeux... le bonheur qu'il donne... le soleil qu'il apporte en ses petites mains closes!...

Alors qui dira la joie immense que suscite l'enfant de cette nuit divine?

Tressaille, ô mon intelligence avide... Il est la Vérité.

Ouvrez-vous, mes yeux.: Il est la Lumière... toute la lumière.

Et toi, mon coeur... toi, qui conditionnes ma vie et lui donnes son sens... toi, mon coeur affamé... Il est l'Amour.

Maintenant, écoute, ô mon âme...

A peine né, cet enfant va dire des mots que les majestueux pontifes de l'antiquité n'ont pas trouvés... des mots très simples qui ouvrent des horizons infinis...

Il est le Libérateur!... A partir de ce jour, l'idéal de l'humanité change...

Avant lui, c'était la force... Désormais, c'est l'amour: JE SUIS DOUX ET HUMBLE DE COEUR... PAIX SUR LA TERRE AUX PERSONNES DE BONNE VOLONTE... VENEZ A MOI, VOUS TOUS QUI PLEUREZ... Même ceux qui, plus tard, tromperont le peuple car, hélas! il sera toujours trompé... même ceux-là seront obligés de se parer de la magie de ces mots... Vérité, Lumière, Amour... mots qui sont à Lui, et de Lui.

Si Alexandre le Grand, si Jules César, si Louis XIV ou Napoléon n'étaient pas venus au monde, le monde se serait passé d'eux.

Mais si l'enfant de la crèche n'était pas né, l'humanité pitoyable serait gisante encore aux pieds de quelques maîtres craints et méprisés, comme un fumier géant au pied d'un mancenillier.

Mais il venu!...

Il est né, le divin Enfant!

Jouez hautbois résonnez musettes!

Réjouissez-vous, vous tous qui travaillez et peinez, car l'enfant nous donne la clé de l'énigme terrible.

La souffrance existait avant lui, mais il en apporte la compréhension, et il en donne la force.

Dans la dernière guerre, l'officier expliquait à ses hommes le but à atteindre, ensuite, il se mettait à leur tête, et avait alors le droit de leur demander de mourir.

Ainsi fait le Christ; il explique d'abord:

Minuit! chrétiens! c'est l'heure solennelle
Où l'Homme-Dieu descendit jusqu'à nous,
Pour effacer la tache originelle
Et de son Père apaiser le courroux.

Ensuite, il marche devant nous sur la route dure.

Pressez la joie de ce jour: elle est faite de cette attendrissante pensée: IL A PRIS NOTRE PITOYABLE CHAIR DE MISERE, LUI, LE VERBE IMPASSIBLE, ET IL EST VENU HABITER PARMI NOUS... dans notre tranchée humaine!... Lui qui avait à jamais l'infinie tranquillité du grand ciel bleu...

Regardons donc la vie courageux, bien en face.

Ne lui demandons plus ce qu'elle ne peut pas... ce qu'elle ne doit pas donner mais le paradis qui est sa résultante.

Et, la vérité claire dans les yeux, l'amour bien chaud au coeur, forts de la divine aspérance, disons-lui, à la triste vie: "Maintenant, je te comprends... tu peux venir!..."

PIERRE L'ERMITE.

CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement étranger à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

Noël

Tout en fredonnant hier à l'oreille de ma petite fille assise tranquillement sur mes genoux, les Noëls anciens mais toujours nouveaux, je songeais aux surprises que nous réserve la vie.

Mon esprit, fourrageant dans les décombres d'un passé cher, me reporta tout à coup à quelque vingt ans en arrière. Je me retrouvai, enfant, et vers pareille époque de l'année, en l'église de Trois-Pistoles. Connaissez-vous ce joli village de la province de Québec, élevé sur une colline qui surplombe le St-Laurent.

L'église de Trois-Pistoles, dis-je, possédait un petit Jésus autour duquel se massaient tous les petits dès la grand'messe terminée. C'est que ce petit Jésus au visage charmant jouait en étendant ses bras potelés: "Il est né le Divin Enfant." "Nouvelle agréable". "Les Anges dans nos campagnes". Et nous nous demandions d'où provenait pareille harmonie...

Je revis ensuite chaque détail de l'approche des fêtes, les préparatifs, l'excitation inusitée qui régnait au pensionnat, la pieuse chapelle transformée par sa toilette odoriférante et riche. Je revoyais la crèche, sise près de l'autel latéral où les lampions s'entassaient, les moutons bien blancs guidés par la houlette des bergers, le boeuf à l'oeil doux, l'âne se reposant et l'étoile mystérieuse, comme pressée de luire au-dessus de la tête bouclée de l'Enfant-Jésus...

Bien des fêtes, n'est-ce pas, figurent au calendrier, de belles, de magnifiques fêtes. Aucune n'apporte à l'âme des impressions plus douces des sentiments aussi suaves que la Noël.

On dirait qu'en ce jour béni, toute tristesse doive s'évanouir. Dans nos maisons décorées de gui, de cloches et de guirlandes, les habitués y trouvent, avec un accueil plus cordial encore, un cachet particulier de gaieté.

Noël est une fête d'amour où toute rancune doit céder le pas à la générosité, et faire les liens d'amitié se resserrer davantage.

Et que n'espérons-nous pas du tout petit mais si Puissant Enfant dont on va célébrer l'auguste naissance! Aussi, avec quel confiant abandon nous hâterons-nous d'aller déposer à ses pieds le fardeau de nos croix, lui rendre grâce des consolations reçues; exposer les misères et les besoins de nos âmes; présenter les mille requêtes qui nous montent du coeur aux lèvres pour ceux que nous aimons, pour notre patrie, pour notre race méconnue.

Obtenons du Divin Enfant la protection contre nos ennemis qui se font de plus en plus nombreux et haineux. Qu'il répande par toute la terre une paix durable et fasse le bien triompher du mal.

Jacqueline des Erables.

CONTE DE NOEL

Conte des temps messianiques

"...ils seront consolés!"

Une nuit froide et bleue de décembre.

Au-dessus de Bethléem, la blanche cité judéenne, les étoiles une à une s'allument; l'ombre envahit les monts, enveloppant les sommets d'un lourd linceul, voilant leur couronne d'oliviers nus: au loin, la plaine toute noire déjà s'étend, dépouillée de sa royale parure de vignes.

Une femme péniblement gravit le sentier en pente qui conduit à une pauvre cabane accrochée, comme un nid d'oiseau, au flanc de la colline. L'âge a blanchi ses cheveux et courbé son front: l'âge et sans doute aussi la douleur... Sous ses longs voiles de laine, en lambeau, elle frissonne car le venteux souffle de l'Asphaltite, un vent âpre qui enfonce jusqu'aux os l'aiguillon de son baiser glacial.

Cette femme, c'est Sarah, la solitaire de la montagne, qui, son amphore à l'épaule, revient de la fontaine.

A chaque rafale de ce vent lugubre, elle se sent transie jusqu'à l'âme; car elle songe que c'est par une nuit toute pareille à celle-ci, une nuit froide et bleue de décembre, que, tristes soeurs, vinrent s'asseoir à son foyer, la honte et la douleur.

Il y avait longtemps, bien longtemps. Quand on souffre, les années sont comme de longs siècles, et les heures de bien longs jours!...

Mais la vieille, perdue dans ses sombres pensées a atteint sa cabane, où pénètre en même temps qu'elle, inlassable compagnon de honte, le fantôme douloureux du passé. Point de lumière et point de feu; ou si peu: à peine une lueur dans l'âtre rougeoie. Posant le fardeau de l'amphore pleine sur le sol de terre durcie, Sarah la solitaire, épuisée par le froid et la marche, s'asseoit sur la pierre du foyer; et de ses mains qui tremblent, elle jette sur les cendres incandescentes une poignée de sarments secs qui flambent aussitôt avec un vif étincellement de joie.

Pauvre joie! vite évanouie! car la joie est ici un hôte inconnu. Depuis bien longtemps, elle a fui du coeur triste de cette mère, qui ce soir, de même que cent fois au long des jours, remonte le chemin douloureux des souvenirs, jusqu'aux sommets, où brille comme un phare l'ancienne allégresse.

Ah! qu'elle était heureuse là-bas, autrefois, dans la maison fleurie de Joppé la blonde, au bord de la mer immense! Elle revoit les blancs portiques à colonnades, et les terrasses du toit ombragées de verdure et de tentes de soies aux couleurs éclatantes, où à l'heure du repos, il était doux de s'asseoir à côté de Shanna! Shanna, sa fille, orgueil florissant de sa maternité.

Shanna à seize ans! Eblouissante vision de beauté et de jeunesse qui arrache à la pauvre mère abandonnée des gémissements et des sanglots. Hélas! Depuis dix ans que dure l'effrayant martyre, chaque soir, ainsi, elle évoque le gai visage, le sourire candide de la jeune fille! Depuis dix ans, chaque soir, elle tend les bras qui n'étreignent que le vide et se tordent dans le désespoir! Depuis dix ans, chaque soir, ses lèvres desséchées murmurent comme une prière d'amour le nom harmonieux et doux de Shanna, son enfant bien-aimée.

* * *

Shanna était belle! Elle était vertueuse, et pourtant, pourtant...

Comment la colombe et le lys se laissent-ils cueillir par des mains souillées?... Effarant mystère des humaines faiblesses!

Qu'est devenue Shanna la colombe? Shanna, la jeune juive plus belle et plus majestueuse que la rose, plus pure que le lys des champs; Shanna, l'enfant joyeuse dont le sourire brillait avec plus d'éclat que les perles de Sidon; dont la voix fraîche résonnait plus harmonieuse que la claire sonnerie des clochettes d'or du miel, à l'autel; Shanna dont la chevelure merveilleuse formait un voluptueux manteau à ses blanches épaules! Et la pauvre mère se rappelait avec quelles délices elle faisait elle-même, chaque matin, les lourdes nattes Et sa main machinalement se levait, croyant caresser encore la riche parure, pour ne rencontrer, hélas! que la laine rugueuse du vêtement usé qui enveloppe Sarah, la solitaire, Sarah qui dans sa cabane en ruines, rêve en pleurant au passé, tandis que gémit autour du toit le vent glacé de l'Asphaltite!

A la plainte du vent se mêle ce soir un bruit monotone et sourd de troupe en marche C'est le piétinement lourd des chameaux qui se croisent en caravanes sur les routes, au bas de la montagne C'est le défilé de voyageurs innombrables, regagnant hâtivement leurs cités natales, pour obéir à l'édit de César-Auguste, l'empereur romain; édit ordonnant le dénombrement universel des peuples, et que le rigide Cyrinus, gouverneur de Syrie, fait exécuter avec tant de sévérité.

Et ce lointain écho d'une caravane en marche, martèle le coeur de la solitaire, car il lui rappelle l'arrivée du voyageur de jadis, de celui qui s'arrêtant un soir dans la blanche maison de Joppé, y faisait entrer avec lui le malheur et le désespoir.

C'était un riche seigneur de Tyr, la ville corrompue et maudite! Venant de Jérusalem et retournant dans son pays, il avait demandé l'hospitalité pour la nuit Et tandis qu'on s'empressait pour le recevoir, il avait regardé Shanna. Et voyant qu'elle était belle et pure, il l'aima.

Et quand revint l'aurore, la riante maison de Joppé était vide de son plus précieux trésor; Shanna avait fui, car le riche seigneur lui avait promis rubis, et saphirs, et mille autres richesses!

Folle d'angoisse et d'effroi, la mère était sortie de sa maison et s'était mise à courir, tête nue, la route déserte, appelant Shanna, l'enfant de son âme.

Longtemps, longtemps, elle courut, inlassable, croyant toujours apercevoir à chaque tournant de la route l'ombre de la caravane fatale.

Puis, enfin, vers le soir, épuisée de fatigue, de sanglots et de larmes, elle était tombée.

Le lendemain, sans manger, presque sans penser! elle avait repris sa course insensée, jusqu'à ce que perdue, loin de son pays, elle était entrée dans la montagne. Pendant des jours et des jours elle erra, vivant de fruits sauvages, apaisant sa soif à l'eau des sources.

Les rares gens qu'elle rencontrait, la croyant un peu folle, lui étaient compatissants et doux: ils la plaignaient quand à chacun elle s'enquérait de Shanna la colombe.

Enfin, un jour, exténuée, brûlée de fièvre, elle entra dans cette cabane abandonnée, croyant bientôt y mourir. Mais un pâtre secourable eut pitié d'elle, la soigna, et l'aida à vivre sa pauvre vie de mendiante. Tous les jours il lui portait du lait de chèvre, quelques fromages blancs, ou une petite corbeille de ces figues juteuses de Beth-Saïdah, les plus délicieuses du monde. C'était ainsi que, depuis dix ans, elle vivait.

* * *

La vieille femme rêvait toujours, près de l'âtre où le feu petit à petit s'éteignait, à toutes ces choses défuntes qui avaient été sa vie, son amour, sa douleur, et qui ne lui avaient laissé que des cendres au coeur: de la haine farouche, de la solitude, de la misère!

Soudain, au dehors, dans la nuit, un appel... Et sur le seuil de la cabane parut un adolescent svelte et harmonieux, portant la tunique de laine brune et le bâton noueux des pâtres de la montagne. Sa voix vibrait joyeuse et chantante, et il paraissait ému par quelqu'allégresse soudaine.

— "Vieille mère! Sarah! levez-vous. Prenez un bâton et venez! Venez avec nous à Bethléem, admirer la merveille. Le Messie est né!

— "Las! Que dis-tu, enfant? Tu rêves! Tu te seras endormi en gardant mal tes brebis, et tu crois que les anges ont visité ton sommeil, comme autrefois celui de notre père Jacob?

— Non pas... Ecoute! Et tu verras si mes lèvres disent le mensonge. Nous étions là, gardant nos troupeaux, et veillant autour du grand feu qui flambait haut, car la nuit est froide, quand une lueur venue des cieux, puis une grande lumière nous éblouit! En même temps, des voix se faisaient entendre, suaves! Je vous le dis, c'étaient les anges! Ils chantaient: "Gloire au Très-Haut! Un Sauveur nous est né. Allez à Bethléem. Vous trouverez un enfant nouveau-né enveloppé de langes: c'est votre Roi, Celui qui apporte la joie à Israël!"

"Nous tremblions de frayeur, et pour l'âme. Allons, vite, hâtons-nous, ou les l'me. Allons, vite, hâtons-nous, ou les compagnons seront loin déjà et nous devrons marcher seuls sur la route encombrée d'étrangers."

A moitié convaincue, mais gagnée par l'enthousiasme de l'adolescent, Sarah s'est levée. Elle a pris un bâton, son long voile de laine, et donnant la main au pâtre compatissant, elle, la solitaire, l'abandonnée, la douloureuse, s'en va à la recherche de ce petit enfant nouveau-né, qui apporte la joie en Israël!..

* * *

Par les mille sentiers de la montagne et de la colline, les pâtres descendent vers Bethléem, en chantant doucement leurs airs tantôt joyeux tantôt mélancoliques, que les flutiaux accompagnent de leurs notes grêles et plaintives. Tous, ils apportent des présents, humbles dons que leurs coeurs simples croient devoir être agréables au nouveau Roi!

En longues files blanches, les troupeaux ahuris suivent leurs gardiens dans leur promenade étrange! Et c'est, de partout, dans la nuit froide et bleue, sous le regard clément des étoiles, de longues théories de bergers en liesse, s'en allant à l'aventure, sur la foi de quelque parole séraphique vers le mystérieux visiteur apparu dans la cité de Judah!

A peu de distance de la ville, réapparait la lumière qu'ils ont vue là-haut, tout à l'heure! Cette lueur mystique sort maintenant d'une pauvre étable creusée dans le roc, et servant d'abri aux animaux.

Les bergers entrent à petits pas. Bientôt leur foule silencieuse remplit l'humble logis. Recueillis, pressés les uns contre les autres, ils contemplent le doux mystère.

Le nouveau-né est là, reposant sur la paille dorée; et veillant son sommeil, une femme si belle, si belle, qu'ils n'ont ont jamais vu de pareille! Un vieil homme est là aussi, entassant dans un coin des branches menues pour en faire un peu de feu! Un grand boeuf roux et un âne pelé promènent tranquillement leur haleine chaude autour du petit enfant endormi, comme pour lui faire oublier par leur charité instinctive de bêtes sans raison, la froideur et la dureté de coeur de ces humains, parmi lesquels il vient de naître!

Mus par leur foi simple, les bergers se prosternent, et sans gestes, sans paroles, ils offrent à ce Roi, naissant dans leur pauvreté, l'hommage d'adoration de leurs âmes frustes. Et la Mère délicieusement sourit!

(Suite à la page 3)

JEAN DE LA BRETE

Aimer quand même

Feuilleton "La Liberte"
No. 6

Ces non-sens ne sont pas rares dans l'histoire des crimes... Elles ont entassé maladresses sur maladresses, les malheureuses! Enfin votre objection ne tient pas devant la nécessité où elles étaient d'avoir de l'argent. Elles en ont pris, voilà tout!

— Vous dites "elles", vous soupçonnez donc également la mère?

— Peu... c'est une manière de dire. Pardonnez-moi de parler aussi crûment, mais, pour moi, Mlle Deplémont a évidemment tout conduit. Un secrétaire était ouvert dans lequel M. de Chantepy mettait ses valeurs; valeurs au porteur, remarquez bien. De plus, pour une raison inconnu, il avait réalisé une somme de dix mille francs que le Crédit Lyonnais lui envoya, le samedi, à trois heures.

— Alors, il eût fallu que Mlle Deplémont fût au courant des affaires d'argent de M. de Chantepy?

— Pourquoi pas?... C'est très admissible.

Cébronne ne pouvait nier ni les faits, ni leur enchaînement, mais quel que fût le poids qui l'écrasait intérieurement, il conservait une contenance ferme.

— Vous affirmez, dit-il, que M. Deplémont, rentré à Paris, a vu sa femme?

— Oui, j'en suis sûr.

— Est-ce samedi?

— Samedi matin, en effet; d'après le concierge, un homme, ayant l'air très malade, est monté chez ces dames.

— Ah!... je comprends maintenant!

M. de Monvoy se trompa sur le sens de cette exclamation, et, malgré sa sympathie pour la douleur de Cébronne, il éprouvait un vague soulagement à le sentir ébranlé.

— Mon opinion s'est vite formée, dit-il, parce que, dès l'abord, les faits semblaient probants. A présent, voyez-vous que mon conseil était bon?

— Je ne vois rien, parce que je ne pense pas et ne penserai jamais comme vous! Jamais je ne serai égaré par les apparences quand il s'agira d'une femme comme Melle Deplémont! Si on vous affirmait, avec semblant de preuves, que je suis un assassin, que diriez-vous?

— Je hausserais les épaules...

— C'est précisément mon geste sur l'accusation portée contre ma fiancée. Ma fiancée! vous entendez bien?

— Trop bien! répondit le magistrat. Puissiez-vous avoir raison, Bernard! mais, pour vous-même, je crois mieux faire en ne vous cachant rien. Je vous sais homme à regarder le malheur en face.

— Assurément! dit Cébronne d'une voix irritée.

— Expliquez-moi votre phrase de tout à l'heure: "Je comprends maintenant!"

— Samedi soir, j'ai remarqué l'air souffrant de Mme Deplémont qui sort seulement de convalescence, et j'ai su qu'elle avait éprouvé une vive émotion; or, vous me dites que son mari était venu le jour même?

— Oui... elle devait d'ailleurs être informée de sa visite. Elle et sa fille lui écrivaient régulièrement en lui envoyant de petites sommes économisées sur leur travail. J'ajoute que Mme Deplémont, dans le désastre amené par les turpitudes de son mari, n'a pas retiré un centime de sa fortune personnelle. Le dossier du procès de M. Deplémont est entre mes mains depuis ce matin, et l'attitude de Mme Deplémont, dans cette épreuve, a été absolument correcte.

— Comment ose-t-on les soupçonner? s'écria Cébronne. Leurs efforts si honorables pour vivre et pour soulager ce misérable, ne sont-ils pas des garanties suffisantes?

— Mon cher docteur, ces femmes luttaient pour gagner le pain quotidien et, après de longues habitudes de bien-être, on se fatigue vite d'une pareille lutte!...

— Nous sommes en plein dans l'absurde? s'écria Bernard. M. de Chantepy, dans cette phase nouvelle, leur serait venu en aide.

— En êtes-vous certain? On le croyait dans une grande aisance, il avait à peine sept mille francs de rente. Enfin c'était un original, vous le savez bien.

— Oui... je sais, dit impatiemment Cébronne; mais il avait assez de générosité dans le caractère pour faire un sacrifice.

— Soit!... Croyez-vous qu'on puisse soupçonner quelqu'un de la maison? La femme de charge, par exemple?

— Sophie Brion!... mais non! C'est la meilleure et la plus sûre des femmes de confiance; elle servait son maître depuis bien des années.

— Comment expliquer l'aconitine chez Mlle Deplémont? Comment expliquer la présence de cette jeune fille chez son parent, à l'heure même du crime?

— L'heure du crime?... Elle ne peut être précisée à une demi-heure près... J'ai parlé par hypothèse.

— Hypothèse confirmée par le médecin légiste... Quand nous aurons questionné Mlle Deplémont, peut-être verrons-nous une autre piste; jusque-là...

— Jusque-là, j'affirme que vous faites fausse route! L'affirmation d'un homme qui connait si bien Mlle Deplémont devrait compter pour beaucoup, surtout quand cet homme est habitué à observer et à juger... Vous avez du coeur, et vous vous repentirez d'accuser, de traquer une femme innocente... une jeune fille!

— Bernard, mon cher enfant, dit M. de Monvoy avec une vive émotion, croyez que ma tâche est bien pénible... Je pourrais la passer à un autre, j'y ai pensé, et c'est à cause de vous que je la garde. A un moment donné, vous trouverez bon que le magistrat soit un ami...

Cébronne ne pouvait être insensible à des paroles aussi bonnes et affectueuses, mais il était en proie à des sentiments trop violents pour exprimer sa gratitude.

M. de Monvoy le comprit et ne fut pas offensé de son silence.

— Convenez vous-même, reprit-il, que la justice ne soupçonne pas légèrement, mais soupçonne sur des présomptions fort graves qui sont presque des preuves matérielles.

Pendant l'entretien, M. de Monvoy avait évité ce dernier mot, il le prononça alors à dessein, tant il avait à coeur de combattre, jusque dans ses derniers retranchements, la décision du docteur Cébronne.

Preuves matérielles... le mot atterra Bernard, mais il n'en laissa rien voir et répondit simplement:

— Présomptions ou preuves sont des leurres, vous le saurez un jour.

En quittant le juge d'instruction, il avait encore à faire quelques visites, et, dans le désarroi de son esprit, il eut la tentation de se dérober à sa tâche; mais, se ressaisissant presque aussitôt, il examina ses malades avec autant de soin et aussi longuement que si son coeur n'avait pas été torturé.

On lui demanda plusieurs fois s'il n'était pas souffrant; il répondit:

— J'ai sur les bras une affaire préoccupante; il est possible que, dans deux ou trois jours, je sois obligé de m'absenter et de me faire remplacer auprès de mes malades; je m'en excuse à l'avance.

Une dame lui parla de la mort de M. de Chantepy.

— C'est vous qui avez été appelé, docteur? C'est affreux vraiment! personne n'est en sûreté. Savez-vous si on est sur la trace des assassins?

— J'ai fait mon rapport, répondit-il brièvement; mon rôle est terminé.

Mais cette question l'avait bouleversé. Déjà, il le savait, un journal parlait mystérieusement d'une femme, jeune et belle, qui devait être la coupable. Quel bruit, lorsque, Gertrude arrêtée, il se placerait auprès d'elle en disant: "C'est ma fiancée, il est impossible qu'elle soit coupable, je le jure!" Après avoir renvoyé sa voiture, il dina hâtivement dans un restaurant et se dirigea à pied vers la rue Solférino. L'éclat auquel il pensait ne l'inquiétait pas; cependant, les journaux du monde entier parleraient de ce procès, qui deviendrait sensationnel, à cause de son amour pour l'accusée.

"Le monde entier!... c'est bien peu de chose", se dit-il avec lassitude.

Et, habitué à tirer des déductions de ses pensées, il songeait:

"La douleur extrême d'une situation extraordinaire m'amène à penser que le monde est bien petit, et, en considérant le rien de ce monde, mes facultés tombent dans le vide. Cependant, elles ne sont pas créées pour le vide.. Chère et croyante Gertrude! je connais sa réponse si je lui parlais de mon impression."

Il raconta d'un trait à son ami sa terrible conversation avec le magistrat.

M. des Jonchères l'interrompait de temps en temps pour poser une question, préciser un fait, et quand M. Cébronne cessa de parler, l'avocat fut frappé d'un mutisme trop significatif pour Bernard.

— N'exprime pas ta pensée... elle est atroce! s'écria-t-il. Oh! ma chère Gertrude!

La tête dans ses mains, il pleura comme un homme sait pleurer quand il est vaincu par la douleur.

Consterné, son ami marchait avec agitation, sans oser parler.

— Bernard... mon pauvre Bernard! dit-il enfin en lui touchant l'épaule; je t'en prie!...

Cébronne se redressa vivement.

Pardonne cette faiblesse et prépare-toi à me rendre service, dit-il résolument.

L'IMMIGRATION

(Suite de la page 1)

l'agriculture. Qu'est-il arrivé? Beaucoup ne trouvant pas ici, dans nos campagnes, la poule aux oeufs d'or qu'on leur avait promise, et ne pouvant se placer dans nos villes trop remplies, ont traversé la frontière pour ne plus revenir. Plusieurs sont demeurés, ce sont surtout des Polonais, des Allemands et des Ruthènes, gens acoutumés aux rudes travaux des champs. De ce nombre aussi sont les Canadiens de Québec, qui ont trouvé ici une aisance facile et chez lesquels les défections sont très rares.

L'Ouest, dans sa condition économique présente, peut-il absorber une immigration intensive?

La chose ne parait guère possible. L'Ouest est un peu semblable à un enfant qui a grandi vite et qui a besoin de repos. Les villes sont remplies, les contribuables y sont écrasés de taxes. Et à la campagne? Les bons cultivateurs peuvent faire face à la crise économique; mais que pourront bien faire des arrivants pauvres et inexpérimentés? Encore si l'on pouvait amener d'Europe une bonne classe agricole?

Pendant qu'ici on multipliait les chemins de fer, Québec demeurait toujours avec un seul réseau reliant Québec aux Provinces maritimes. Il est pourtant reconnu que le chemin de fer est le meilleur agent de colonisation. Les braves colons privés de communications faciles n'ayant aucun marché pour leurs maigres produits quittaient un sol trop ingrat pour demander un peu d'aisance aux usines américaines. Pendant ce temps quelques marchands de bois s'engraissaient; mais la colonisation périclitait et le mouvement d'émigration s'accentuait vers les filatures de la Nouvelle-Angleterre. Des voix autorisées prêchaient la colonisation de l'Ouest par les Canadiens-français. C'était prêcher dans le désert, provoquer des haussements d'épaules, et souvent des antipathies.

Maintenant que le mal est fait, ne vaudrait-il pas mieux laisser à l'accroissement naturel de la population la solution de plusieurs problèmes qu'une immigration intense ne pourra guère résoudre? Notre question ferroviaire est bien embarrassante, c'est vrai; mais n'est-il pas possible d'y remédier par une administration plus économique, et en mettant la compétence à la place du patronage politique.

Conte de Noël.

(Suite de la page 2)

A la fin du cortège, apparait Sarah, toute cassée, et haletante de la course, appuyée au bras de l'adolescent, qui vingt fois sur la route a failli l'abandonner, trouvant trop lents pour son ardeur, les pas de la vieille femme dont les membres, comme le coeur, sont tout endoloris!

Eux aussi se prosternent. Et quand les pâtres, un à un, sont partis, regagnant tout joyeux leurs foyers pour y annoncer la bonne nouvelle, la pauvre vieille demeure là, toute seule, fléchissant sous le poids de l'âge et de la douleur, à genoux, pleurant avec des grosses larmes lentes qui tombent de ses yeux sur ses joues ridées: Marie la regarde, et doucement compatissante, elle étend sa main et touche le manteau de Sarah, comme pour l'attirer tout près d'elle. Puis soulevant le bel enfant endormi, elle le tend, d'un geste sublime et confiant, au baiser de ces lèvres d'humble qui tremblent, et qui sont toutes mouillées de pleurs: elle tend son fils au baiser brûlant de la douleur humaine!

* * *

Au contact divin la malheureuse a tressailli, et sent soudain dans son âme éperdue, une transformation, une extase sans nom!

Il lui semble que tout à coup l'odieux passé est effacé, disparu de sa vie! que la haine, et l'atroce martyre d'angoisse glissent de son coeur, lourd manteau de torture, cilice de fer, qui depuis si longtemps l'oppressaient!

La pensée de Shanna, et de son péché, ne lui cause plus les mêmes mortels regrets: car l'idée vague d'un pardon, d'une rédemption entre dans son âme.

Dans son exaltation, elle voudrait, elle croit voir Shanna, son enfant bien-aimée, agenouillée avec elle auprès du pauvre berceau de ce Messie; car elle a foi en lui, elle sait qu'il est bien le Messie de la parole prophétique, l'Emmanuel, Celui qui doit venir, qui doit régner, qui apporte la délivrance et la joie en Israël!

Et du fond de cette âme meurtrie monte une prière ardente! Prière, hier inconnue! Prière toute nouvelle et magnifique! Prière qui sera, demain, la divinisatrice de toutes les agonies! le "Fiat" rédempteur, viatique suprême de toutes les immolations!

"Seigneur!... Petit enfant... Dieu d'Israël! Que peut t'offrir ce pauvre coeur broyé, desséché, en lambeaux?.. Rien d'autre, hélas! que sa souffrance! Triste présent plein d'amertume!. Seigneur, petit enfant! puisque tu es le Roi de la promesse, tu souffriras aussi, et tu connaîtras nos douleurs.. Seigneur, petit enfant! prends mon coeur brisé; prends les larmes de mes yeux qui s'éteignent; prends toutes les détresses de ma vie!.. Je te les donne... Parce que je suis pauvre, et que je n'ai rien d'autre à t'offrir, que ma souffrance!...

* * *

L'aube blanchissante se levait, radieuse, sur les monts, quand Sarah, la solitaire, regagna sa cabane là-haut dans la montagne, portant dans son coeur apaisé, le trésor nouvellement acquis de la foi au Messie, l'espoir de la miséricorde pour les jours à venir, et la sublime paix consolatrice!..

Or, sur la pierre du seuil, il y avait Shanna... Shanna endormie, et serrant dans ses bras nus, un tout petit enfant.

PAYSE.

ON DECLARERA LA GUERRE AUX "MOONSHINERS"

Covington, Ky. 15 déc. — Les autorités fédérales des Etats-Unis se préparent à rassembler cinq cents agents de prohibition, munis d'aéroplanes et de mitrailleuses, en vue d'une attaque de la forteresse de la troupe de "moonshiners" de Bob Ballard, au dire de trois officiers qui sont allés hier à Covington. Ces officiers faisaient partie du détachement de cinquante agents de prohibition qui furent repoussés, après que R. E. Duff et David Treadway, également agents de prohibition, eurent été tués dans un combat de trois jours contre les moonshiners, près de Slate Creek.

Les trois officiers, Elmer Correll, James Weed et W. C. Huddleston, ont déclaré qu'appel serait fait au secrétariat de la guerre pour se procurer un certain nombre d'aéroplanes munis de bombes ainsi que des mitrailleuses. Ils ajoutèrent que le bombardement de toute la forteresse était le seul moyen de déloger les moonshiners.

M. Correll croit que des moonshiners d'autres districts prêtaient constamment main forte à ceux retranchés dans la section de Slate Creek.

— Quel service?

— D'abord, c'est toi qui la défendras si elle est arrêtée; j'ai une confiance absolue dans ton jugement et ton talent.

— Soit! je la défendrai, non avec mon talent, mais avec mon coeur, puisque tu l'aimes!

— Merci, Henri!... je sais que je peux toujours compter sur toi. Maintenant, je t'en prie, va dès ce soir chez M. de Monvoy. Dis-lui que tu seras l'avocat, fais-le parler; tu sauras questionner, alors que moi je suis trop ému, surtout trop irrité pour penser...

— Mais cette jeune fille n'est pas arrêtée! répliqua M. des Jonchères. Me poser comme son avocat est prématuré, et ce sera le premier mot de M. de Monvoy.

— Est-ce que, dans un cas pareil, la famille n'a pas le droit de choisir un avocat pour la défense.

— Si, certainement!

— Eh bien, je représente le seul protecteur de Mlle Deplémont. Je suis implicitement son mari, j'agis en conséquence et je prends un conseiller pour elle. Si c'est contre l'usage, la correction, qu'importe! Comme avocat, te donnera-t-on les pièces qui concernent l'enquête?

— Un peu plus tard... quand je serai officiellement et non officieusement l'avocat de la défense.

— Tu crois que M. de Monvoy ne répondra pas dès ce soir à tes questions?

— Si! il me répondra... C'est du reste, au juge d'instruction à apprécier s'il doit ou non parler dans telle ou telle circonstance, et il agit avec toi d'une façon très particulière.

— Alors, pars, Henri.

Après un peu d'hésitation, l'avocat dit à voix basse:

— Ainsi, tu ne changes pas d'avis?

— Je ne suis ni un cuistre, ni un lâche...

M. des Jonchères partit, sans essayer de discuter, et fut accueilli cordialement par M. de Monvoy.

— Ah! mon cher Jonchères charmé de vous voir! Quoi de nouveau?

— Je suis envoyé par le docteur Cébronne.

L'expression du magistrat changea aussitôt.

— Il vous a tout raconté?

— Tout... il me prend, dès aujourd'hui, comme avocat de cette pauvre fille... si on l'arrête.

— Si on l'arrête?... Doute-t-il encore?

— Il ne doute pas, non! il est sûr d'aimer une femme admirable, idéale!

— C'est désolant!... Je n'ai pas fermé l'oeil de la nuit, en réfléchissant aux conséquences de cette obstination. J'ai beaucoup aimé le père Cébronne, et si, lui, je l'ai peu vu depuis quelques années, je lui conserve néanmoins une amitié sincère, et c'est avec le plus vif intérêt que j'ai suivi les succès de sa brillante carrière. Je voudrais, avant tout, que son nom ne parût pas dans cette triste affaire.

— Quoi! votre opinion est-elle donc déjà et sérieusement formée.

— Du moins, les charges sont accablantes.

— Est-ce que personne, dans la maison, en dehors de Mlle Deplémont, ne peut-être soupçonné?

— Chacun, elle exceptée, était chez soi le soir du crime. Tous les locataires ont été minutieusement interrogés; ils n'ont rien vu, rien entendu. Seule, Sophie Brion, la femme de charge qui habite une chambre voisine du petit appartement occupé par Mmes Deplémont, a ouvert sa porte au moment où la jeune fille descendait chez M. de Chantepy. Mlle Deplémont lui a dit: "Je compte sur vous, demain matin, avant six heures; vous mettrez les chambres en ordre, après notre départ. Ma mère dort, et je vais dire adieu une fois encore à notre parent." Donc, Mlle Deplémont est allée seule, lundi soir, chez M. de Chantepy.

— Mais, cette Sophie Brion... est-on sûr d'elle? N'avait-elle pas, également, une clé qui lui permettait d'entrer pour son service, et comme elle l'entendait, chez M. de Chantepy?

— Elle est très estimée et a la confiance de toute la maison. C'est la veuve d'un employé de commerce, qui lui a laissé un petit avoir, qu'elle a presque entièrement sacrifié pour élever son fils et lui donner une bonne instruction. Malgré l'estime dont elle est entourée, j'ai dirigé mes investigations de ce côté, et rien ne peut la faire soupçonner. Quant à la clé, qui lui permettait d'entrer chez M. de Chantepy, elle était restée hier soir chez le concierge, qui, à huit heures, le matin, devait remplacer la femme de charge chez le vieillard.

— Pourquoi?

— Parce que, de bonne heure, elle allait voir son fils, assez souffrant. Elle est rentrée à neuf heures. C'est donc le concierge qui devait servir à M. de Chantepy son petit déjeuner.

— Et ce concierge?

— Un brave homme, qui a causé dans la loge, avec sa femme et deux amis, jusqu'à une heure avancée de la soirée.

— Mais, il a pu entrer quelqu'un... les concierges ont bien des distractions. D'après Cébronne, M. de Chantepy n'avait ni verrou, ni chaîne de sûreté à la porte de l'escalier de service.

— Non... il s'était borné à une serrure, plus forte et plus compliquée que les serrures ordinaires; il avait des manies singulières, comme vous savez. Personne, le soir, n'est entré dans la maison, car la porte de la rue est fermée à neuf heures.

— Dans la journée, on a pu se glisser et se cacher...

— Jusqu'ici, aucun indice ne le fait présumer; et puis, ce personnage supposé connaissait donc intimement M. de Chantepy, pour être au courant de ses habitudes?

— Tant de choses invraisemblables sont vraies! dit M. des Jonchères, d'un ton découragé.

Bien qu'il ne fût pas intéressé personnellement dans l'affaire, il éprouvait l'écrasement d'une conviction terrible.

— Décidez votre ami à ne pas paraitre comme fiancé, reprit le magistrat, suppliez-le! Mettons les choses au mieux: l'innocence de la jeune fille est prouvée, bien! reste le père... Son procès a eu lieu au fond de la province, il n'est pas connu, mais, dans les circonstances actuelles, la honte s'étalera au grand jour.

— Bernard est amoureux fou; de plus, l'honneur, chez lui, est chevaleresque, et il est homme, quand il aime, à ne reculer devant aucun dévouement. Le père ne l'arrêtera pas.

— Bien, bien! j'admets, d'autant que ce malheureux est très malade et n'a peut-être pas trois mois à vivre. Mais, hélas! vous voyez vous-même l'enchainement des faits; jamais cause, au premier abord, n'a été plus lumineuse.

— Cébronne est trop affirmatif et connait trop bien cette jeune fille pour que je la croie coupable, répliqua M. des Jonchères, qui entrait dans son rôle de défenseur. N'avez-vous aucun indice sur la nouvelle demeure de Mme Deplémont.?

— Non... il est plus malaisé de découvrir deux femmes d'apparence honnête que des rôdeurs de barrière.

L'avocat revint très malheureux chez lui. Il n'omit aucun mot de sa conversation avec M. de Monvoy et supplia Cébronne de renoncer à sa fatale idée.

— Et toi, dit sèchement Bernard. Tu abandonnerais la femme que tu aimes, que tu sais innocente?

— Innocente... c'est la question douteuse, et pour mon affection, il s'agit de toi! Attends, du moins! ne te mets pas en avant. Moi, son avocat, je ferai tout au monde pour la sauver.

Il développa ses idées pendant que la physionomie de M. de Cébronne, ordinairement calme et ferme, exprimait peu à peu une si violente colère que M. des Jonchères s'arrêta court.

— Tais-toi! ou je ne sais...

Sans achever, Bernard quitta subitement son ami désolé, et revint chez lui à grands pas, coudoyant, sans les voir, les rares passants, et se demandant s'il n'allait pas devenir fou de chagrin.

IV

Il était onze heures environ quand il entra dans son cabinet. Plusieurs lettres, arrivées par le courrier du soir, étaient posées sur son bureau. Il les examina d'une main fiévreuse et jeta une exclamation: il venait de reconnaitre l'écriture de Gertrude qui, plusieurs fois, lui avait écrit pendant la maladie de Mme Deplémont.

"Enfin, enfin!..."

Il déchira l'enveloppe sans penser au timbre de la poste. La lettre n'était pas longue; il la lisait debout, et ses traits, altérés par tant d'émotions violentes, s'adoucissaient, se détendaient.

"Nous nous sommes retirées loin de vous, lui disait Gertrude, parce que nous ne voulons pas vous entrainer dans notre malheur. Il faut nous oublier; jamais nous ne reviendrons sur notre décision. Une femme doit s'effacer pour sauver du désastre l'homme qu'elle aime.

"Des choses que vous ne savez pas, des choses affreuses nous séparent pour toujours. Si vous les apprenez (et je sais que vous les apprendrez quand vous voudrez, mais ce n'est pas nous qui devons vous les révéler), si vous les apprenez, disje, vous comprendrez, pourquoi nous fuyons les hommes, pourquoi nous fuyons le bonheur!...

"Il faut se soumettre à la volonté de Dieu qui permet, sans doute, que ma vie ne soit éclairée par aucune joie.

"Du moins, vous vous consolerez, c'est mon voeu le plus cher, et si, un jour, je vous sais heureux, un rayon de votre propre bonheur viendra jusqu'à moi. La pensée d'avoir été aimée de vous sera éternellement la douceur de mon coeur endolori.

"Adieu, donc! oubliez-moi. Je vous en supplie, ne me cherchez pas; une nouvelle circonstance nous oblige plus que jamais à vivre seules et cachées. Que tout soit fini! et soyez béni pour l'affection que vous m'avez offerte.

"Gertrude D."

Bernard s'assit et médita chaque mot de cette lettre; il la relut vingt fois avec attendrissement; elle le calmait; malgré les passages qui eussent paru significatifs à bien des gens, elle dissipait le doute épouvantable que son ami avait presque glissé dans son esprit et qui avait été, au fond, la cause de son emportement. Il revoyait le visage de la jeune fille, ses yeux bleu foncé, si intelligents et si pleins de douceur quand elle ne se savait pas observée.

Tout à coup il se rappela le timbre de la poste; dans sa précipitation, il l'avait déchiré; mais, en rejoignant les deux parties, il déchiffra le nom de la rue du Temple, imparfaitement marqué.

"Elles sont dans le Marais, se dit-il; quelle est l'église la plus rapprochée de la rue du Temple?"

(A suivre)

CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

Résultats du Concours

Le Concours de Charité, fait au profit de l'Orphelinat et de l'Hospice des Vieillards, Saint-Boniface, Manitoba, ouvert en mars dernier, s'est terminé le 14 décembre, avec succès et bonne entente. Aux personnes qui ont pris part active comme candidats ou candidates, ou simplement comme donateurs ou donatrices, nous tenons à adresser notre reconnaisant merci. Par la voix de "La Liberté", nous félicitons et remercions cordialement les bonnes gens de la Province du Manitoba qui, en grand nombre, ont répondu généreusement à notre demande en faveur de nos Orphelines et de nos Vieillards. Vous tous qui avez accordé une aumône à l'indigent, soyez bénis et récompensés par le Tout-Puissant Rénumérateur qui a promis de rendre au centuple le bien fait aux pauvres, c'est le voeu très sincère qu'expriment à Dieu pour vous.

Les Soeurs Grises de St-Boniface

Suit la liste des personnes qui ont obtenu des prix dans ce Concours:—

	Votes
Mme Max Champagne, Thibaultville, Man.	2,255,000
Monsieur Arthur Lemay, St-Boniface, Man.	1,723,000
Madame Edouard Comeault, St-Jean-Baptiste, Man.	942,000
Mrs. M. E. Laverty, Langenburg, Sask.	518,200
Miss Mary Boheims, Allan, Sask.	278,000
Mrs. E. W. Bannatyne, Battleford, Sask.	264,000
Monsieur Emile Delisle, St-Norbert, Man.	262,000
Monsieur l'Abbé Rocan, Ste-Agathe, Man.	209,000
Mrs. T.Ryan, Kerrobert, Sask.	165,000
Miss Charlotte Holmes, Marengo, Sask.	159,000
Madame N. Brodeur, St-Brieux Sask.	158,000
Mr. Bernard Klasclinski, Avonlea, Sask.	158,000
Miss Monica Flynn, Moosomin, Sask.	157,000
Mrs. M. Lyons, Superb, Sask.	148,000
Mrs. J. R. Zuroski, Southey, Sask.	146,000
Melle Simone Delaquis, N.-D. de Lourdes, Man.	138,000
Melle Blanche Masson, Howell, Sask.	129,000
Mrs. J. H. Gaay, Delisle, Sask.	130,000
Monsieur Alexis Dequière, St-Claude, Man.	130,000
Miss Alice Hibbert, Dysart, Sask.	114,000
Mrs. McDermot, Dodsland, Sask.	110,000
Melle M.-A. Granger, La Broquerie, Man.	101,000

Candidats pour le Petit Concours

	Votes
Melle E. Bellavance, St-Boniface, Man.	163,000
Melle E. Tétrault, St-Pierre Jolys, Man.	123,000
Melle Ang. Roy, Letellier, Man.	98,000
Melle Lorette Racette, Qu-Appelle, Sask.	56,000
Mr. Jerôme Piero, Dalesview, Sask.	53,000

Melle Alice Dupont, Simpson, Sask. 25,000

Tirage de la Tombola du grand Coucours de Charité

$50.00 en argent: Frank Callaghan, Neidpath, Sask.

Herse: Gérard Noël, Willow unch, Sask.

Chapelet monté en or: Hôpital Ste-Marie, Timmins, Ont.

$100 en or: Révérend W. J. Kreisler, Bangor, Pa.

Collier de perles: Madame meida, Matane, P.Q.

Kodak: M. Arthur Lemay, Saint-

Coussin: Mme Max. Champagne, Thibaultville, Man.

Col girs: L. Giasson, 236, Ave Outremont, Montréal.

Souliers brodés: Mme Champagne, Thibaultville, Man.

Purificatoires: Révérend Paul P Sauer, Mt. St. Michel, Hillyard, Wash.

Col rouge, tricoté: L. Buckes, Lavoy, Alta.

Boite en chêne: Monsieur l'Abbe Rocan, Ste-Agathe, Man.

Col bleu: Alfred Tourigny, Victoriaville, P.Q.

Coussin "Feuilles brodées", Melle C. Bertrand, Charlotte, Sask.

Une bague: Arthur Landry, St-Norbert, Man.

Chaussettes: Mrs. M. Brown, Ste 403, Broadway Ct., Winnipeg.

Cadre "Paysage": B. L'Ecuyer, 91, Rue Victoria, Transcona, Man.

Sacoche en soie bleue: H. Schmidt, Casier Postal 652, Vibank, Sask.

Col en soie bleue: A. O. Brochu, 313 Rue Prince Arthur Ouest, Montréal.

1 bague: Nathan Wadmar, Mooshorn, Man.

Tirage de la Tombola pour le Petit Concours

Service de Pirex: Mr. W. Jehir, 928, rue Aberdeen, Winnipeg, Man.

Lampe électrique: Irène Proulx Orphelinat, St-Boniface, Man.

Herse: J. M. Garnier, Orphelinat St-Boniface, Man.

$10.00 en or: A. Brabant, 352 St-J.-Baptiste, Saint-Boniface.

Mandoline: Chas. Tétrault, St-Boniface, Man.

Coussin à carreaux: M. Bockstael, 398 DesMeurons, St-Boniface.

Bonnet bleu de boudoir: Mrs. McCormick, Transcona, Man.

Col noir tricoté: Monsieur Ducharme, 164, Rue Berri, Montréal.

Ecrin: Monseigneur Grandbois, Archevêché de Regina.

Chandail rouge: Arsène Laliberté, Raith, Ont.

Petites chaussettes blanches: Guy Angers, 655, rue Bellerose, Montréal.

Epingle dorée: Louizella Goulet, Fabre, Témiscamingue.

Chandail vert: H. J. Nandet, Howell, Sask.

Corbeille à ouvrage: Rodolphe Bédard, Casier postal 963, Montréal.

Collet en laine: Mme J.-B. Smith, St-Norbert, Man.

Plateau Porte-cartes: Irène Goulet, 216 Dorchester, Quebec.

Bonnet de boudoir: Irène Goulet, 216 Dorchester, Quebec.

Cadre en papier brun: Mme Jules Plouffe, Fort Garry, Man.

Tablier en toile: Mrs. Drewolds, Primate, Sask.

Epingle en écaille: Mme Jos. Girard, Laterrière, Quebec.

LES AFFAIRES MUNICIPALES

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (19 décembre)

RAPPORT DE L'AUDITEUR ET ALLOCATION NOUVELLE

Le Conseil accueille favorablement une demande présentée par M. J.-D. Reid auditeur chargé de la vérification des livres de la ville. Cette demande est de tendance à obtenir une allocation spéciale pour indemniser M. Reid, après son contrat, au sujet des recherches supplémentaires qu'il a été obligé de faire dans les livres de la ville à la suite de la destruction partielle, par le feu dont on se rappelle de certains feuillets appartenant à la comptabilité à inspecter, et aussi, pour travail additionnel, exécuté à la demande du Procureur-Général, afin de l'éclairer dans la marche du procès intenté à Dussault pour détournements de fonds au préjudice de la ville de Saint-Boniface.

Dans cette affaire, l'échevin Leck demande à l'auditeur de fournir, dans son rapport, un état séparé des dépenses à supporter par la ville et de celles attribuées à la Couronne. L'échevin Hébert pour faire droit à la requête de M. Reid propose de lui allouer un supplément de 2,000, mais l'échevin D'Aoust insiste pour que l'état demandé soit fourni en premier lieu. Finalement, M. Leck, se rangeant à l'avis de M. Hébert, demande à ce que la gratification de $2,000 soit accordée à M. Reid, sous condition que son rapport sur le Fonds d'amortissement soit prêt à paraitre la semaine suivante à la réunion du Conseil qui doit avoir lieu spécialement à cet effet. Bien que M. D'Aoust s'y oppose, en maintenant son objection, la motion Leck-Hébert est acceptée.

PROCES VERBAL DES ELECTIONS MUNICIPALES DU 1er DECEMBRE

M. Ernest Gagnon secrétaire de la Mairie de Saint-Boniface donne lecture du rapport sur les Elections Municipales du 1er décembre à la suite desquelles trois nouveaux Conseillers ont été élus ainsi que quatre nouveaux Commissaires d'Ecole. M. Dowse demande à ce qu'une copie du rapport sur le fonds d'amortissement, que M. Reid doit déposer prochainement, soit également remise à chacun des nouveaux membres du Conseil.

DELEGATION ET COMITE D'ORGANISATION

Une délégation de deux membres représentant le Comité d'organisation des citoyens de la ville de Saint-Boniface, dans le but de venir en aide aux RR. Pères Jésuites dans la reconstruction de leur Collège, se présente devant le Conseil pour la préparation, à cet effet, d'une réunion publique à l'Hôtel de Ville le mercredi suivant. Ces deux personnalités de très heureux choix étaient M. Arthur Prud'homme et M. W. Raymond auxquels le maire le docteur N.-A. Laurendeau et les échevins Hébert, Dowse et D'Aoust donnèrent l'assurance de leur participation personnelle ainsi que celle de tout le Conseil Municipal dans l'acceptation la plus complète du mot.

On sait qu'à la suite de cette délégation et de la réunion publique tenue à l'Hôtel de Ville, le Juge L.-A. Prud'homme et M. Potvin, traducteur et interprète au Parlement d'Ottawa, sont partis pour Québec afin d'obtenir, pour le même motif humanitaire, l'intervention du Premier Ministre de cette province.

ADRESSE DE SYMPATHIE ET DE CONDOLEANCE — REMERCIEMENTS AUX POMPIERS DE WINNIPEG ET GRATIFICATION

Deux lettres de condoléance et de sympathies adressées par la ville de Winnipeg et la société du "Winnipeg Electric Street Railway" aux Pères Jésuites et aux parents des malheureux enfants qui périrent dans le feu le 25 novembre dernier, ont été lues avec émotion et transmises immédiatement au Supérieur du Collège de Saint-Boniface. Puis le Conseil approuve chaleureusement deux adresses de remerciements faites, l'une au maire de Winnipeg, M. Fowler et l'autre au chef des pompiers, M. Buchanan, par le Maire N.-A. Laurendeau et le chef de Police Thomas Gagnon en reconnaissance du concours précieux qu'ils ont apporté pour atténuer, de leur mieux, la terrible catastrophe qui a détruit la belle institution de nos RR. Pères Jésuites. Le Conseil, en outre, pour mieux exprimer sa satisfaction aux pompiers de Winnipeg vote une somme de $100 à verser au "Winnipeg Firemen's Benefit Fund".

REGLEMENT POUR TAXES — AMENDEMENTS ET EXEMPTION

L'échevin Hébert demande à ce qu'il soit fait, au Bureau des Terres, une vérification soignée pour faciliter, aux propriétaires, le rachat de leurs terres vendues pour taxes. M. Ernest Gagnon déclare qu'un homme a été spécialement désigné à cet effet.

M. J. A. M. de La Giclais, Président et Directeur de la "Winnipeg Trustee Cy", agissant pour le compte et au nom de quelques-uns de ses gros clients se présente devant le Conseil et lui offre, pour le paiement de leurs taxes arriérées, la combinaison suivante: $600 par mois jusqu'au mois de juin 1923, et, $800 par mois jusqu'en novembre de la même année, en fournissant simultanément la liste des immeubles qui ont été vendus, ainsi que le montant des taxes qui ont déjà été payées.

A propos de l'exemption qui a été accordée aux soldats, il sera dressé, à la fin de l'année, un état de toutes les propriétés vendues pour taxes, et établi un contrôle, afin de se rendre compte si les acheteurs sont, partout, en règle dans l'acquittement de leurs contributions.

Conformément au règlement des amendes à percevoir dans le cas de rachat des propriétés vendues pour taxes, l'échevin Hébert propose qu'il soit demandé au Bureau des Terres de ne percevoir qu'un ¾ pour cent et par mois de ces amendes, quand ces propriétés ont été achetées par la ville alors que le plein tarif doit être appliqué quand elles ont été achetées par des particuliers.

Puis, il a été stipulé qu'un nombre de manufacturiers qui, dans certains cas, avaient été, par règlement spécial, exemptés du paiement de leurs taxes seront rappelés à l'ancien rôle des contributions pour avoir cessé de se maintenir dans les termes de ce règlement.

DEMOLITION DU VIEUX PONT. $5. PAR TONNE

Enfin, on donne lecture au Conseil d'une lettre de la Société Powel et Jérôme offrant $5. par tonne de ce qui reste à enlever de la superstructure du vieux pont et il fut décidé que ce travail serait donné en adjudication à la prochaine réunion du Conseil, le 26 décembre prochain; le maire N.-A. Laurendeau demande que la correspondance et les avis nécessités par le vieux et le nouveau pont fussent tenus distincts. Quant à la question d'avoir vu des hommes enlever des madriers du vieux pont, sur les confins de Winnipeg, elle ne tire pas à conséquence appréciable attendu que, à cet endroit, le plancher du pont nuisait au passage de machines indispensables dans la préparation de la cour à charbon qu'on installe le long de la Rivière.

LICENCES ET PERMIS

L'échevin Hébert, conformément à son plan de réorganisation, demande à ce que les formalités exigées par la loi dans les demandes de Permis et de Licences soient rigoureusement exécutées. Il déclare que la gérance actuelle du Cercle Belge qui, récemment a été prise en flagrante infraction à la loi de Tempérance n'aurait pas reçu un permis du chef de Police et que si elle avait demandé une licence elle ne la lui aurait pas été accordée.

La Commission pour permis et licences devant se réunir incessamment, l'échevin Carson demande à ce qu'un rapport soit fourni par l'inspecteur avec la date de tous les délits commis dans son service durant l'année courante.

MATERIEL D'INCENDIE A REMPLACER — ACHAT DE FOURRURES — SECOURS ET SIGNAL D'ALARME

Le chef de Police Thomas Gagnon, dans son rapport sur l'inspection qu'il a faite dans différents gros bâtiments de Saint-Boniface, déclare que les tuyaux d'incendie accolés aux murs de l'Ecole Taché et ceux du Bloc Provencher affectés au même usage, demandent à être changé. L'acquisition qu'il a faite d'un manteau de fourrure de $200, est approuvée par le Conseil, mais son rapport sur l'état des échelles d'incendie est renvoyé à la Commission.

Un secours immédiat est ordonné pour le nommé W. Jenkins de l'avenue Chandos, 88, qui, quelle que soit la nature de l'histoire qu'il a pu raconter, n'en est pas moins apparu dans un dénuement réduit à sa plus simple expression.

M. Jones, ingénieur électricien de la ville, donne connaissance au Conseil que ses efforts pour la création d'un signal d'alarme particulier, dans le cas d'incendie, par la désignation au téléphone d'un nombre spécial et seulement employé à cet effet, avaient été rejetés pour cause de trop grande complication dans le service et pour cause, aussi, d'une trop grande dépense. M. Jones serait d'avis, d'établir dans le système actuel d'appel au feu, une installation capable de produire un discernement entre un appel réel et une fausse alarme.

SERVICE DE LA CHAUDIERE AMBULANTE — RECLAMATIONS POUR TAXES

Le Sieur C.-R. Thirby a été définitivement désigné pour conduire, cet hiver, la chaudière ambulante servant à dégeler les borne-fontaines, les pompes et tous autres appareils appartenant au service des eaux.

M. Meindl ingénieur de la ville a été prié de fournir un rapport sur le pavage de la rue Plinquet, les habitants de cette rue se plaignant de payer à la ville des taxes réparties sur deux pavages, alors que l'un d'eux a été exécuté par le G. W. W. D.

PARTIE DE CHASSE TROUBLEE — PERDUS DANS LA NEIGE ET PIEDS GELES

L'échevin J.-A. Marion de Saint-Boniface et son fils Rosario égarés et à moitié gelés, durant la tourmente de neige qui a sévi en véritable ouragan, la semaine dernière, ont échappé à un grand danger, presque à la mort, à travers les broussailles et la neige, le long de la ligne du G. W. W. R. Partis à la chasse le mercredi, ces messieurs ne sont rentrés chez eux que le mardi suivant. Voici l'odyssée de nos deux infortunés mais sympathiques Nemrods:

Un groupe de chasseurs de Saint-Boniface, composé de MM. Marion père et fils de M. J. Vermander de la banque Hochelaga et de M. Théophile DeKeipper, fils de notre estimé sergent détective, était en partance le jour précité, pour la contrée voisine au mille 89 du G. W. W. R. Le lendemain, M. Marion et son fils Rosario résolurent d'aller en excursion dans la forêt afin d'y découvrir quelques coupes de bois à débiter pour leur commerce. Ils quittèrent la maison de chasse l'après-midi, en raquettes, bien qu'une tourmente de neige s'annonçait déjà assez forte pour faire réfléchir les plus audacieux. A cette imprudence ils en ajoutèrent une autre, celle d'oublier leur boussole. Il faisait froid, le vent soufflait violemment et la neige tombait en abondance de sorte que, au bout de quelques heures, ils se trouvèrent aveuglés et perdus dans la forêt. De quatre heures du soir à dix heures, ils marchèrent sans discontinuer à travers la tempête, les avalanches et les tourbillons de neige, sans savoir où ils allaient. A un endroit, ils se sentirent enfoncer dans une flaque, d'eau boueuse, où ils plongèrent jusqu'à la ceinture et, ce n'est qu'à des efforts désespérés, en se servant de leurs raquettes comme béquilles, qu'ils durent se sortir de cette mare limoneuse. Leurs vêtements et leurs chaussures, couverts d'un épaisse couche de glace, étaient complètement gelés. Instinctivement, ils changèrent de direction et tournèrent vers le Sud où, au bout de quelques instants, ils entendirent la détonation d'une arme à feu; ils étaient sauvés puisque désormais, ils pouvaient diriger leurs efforts surhumains, dans cette lutte pour la vie, vers l'endroit d'où leur venait ce providentiel secours. C'était M. Vermander qui, inquiet de ne pas voir revenir au camp ses compagnons de chasse, à cette heure si tardive, avait tiré un coup de carabine.

Grâce à ce signal, M. Marion et son fils purent rentrer bientôt au camp; mais ils ressemblaient à deux immenses boules de neige et leurs pieds gonflés comme des ballons étaient gelés. Rosario Marion, une fois arrivé, ayant pu se changer des pieds à la tête eut moins à souffrir que son père qui négligea de le faire. Aussi ce dernier fut-il pris d'un sérieux refroidissement qui le retint cloué au camp jusqu'à mardi dernier, jour où nos quatre disciples de Saint-Hubert réintégrèrent leurs pénates, à Saint-Boniface avec, à leur tableau de chasse, quelques chevreuils méritoirement abattus.

PROCES DUSSAULT — CINQ NOUVEAUX TEMOINS ET CONTINUATION DES PRELIMINAIRES

Les préliminaires du procès Dussault continuent à se dérouler par devant le magristrat Dubuc, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface. A la dernière audience, mercredi dernier, les débats eurent lieu devant une grosse foule venue pour essayer de saisir le fil de cette affaire qui, depuis quelques mois, passionne le pays. De nouveaux témoins, dont les noms ont été donnés par les journaux quotidiens de Winnipeg, ont été entendus et interrogés à tour de rôle par M. Allen, le substitut du Procureur-Général et avocat de la Couronne, et M. Beaubien avocat de M. Dussault.

M Beaubien signale une divergence d'opinion entre M. William Gray de la société J. D. Reid et Cie et M. W.-D. Glendenning, C. A., portant sur la vérification des livres de l'exercice 1921.

Puis, comparait M. Côté, le prédécesseur de Dussault comme trésorier, qui vint exposer et décrire comment, au temps de l'exercice de ses fonctions, il procédait dans la gestion des finances de la ville. Il certifie, en tous cas, que jamais il n'avait constaté, dans sa caisse, aucun fuite opérée ni par autrui, ni par lui-même. MM. G.-R. Denton et Alex Buchanan, du Bureau de l'enregistrement, constatent l'identité de chèques provenant du Service des Terres au profit de la ville de Saint-Boniface. M. A. F. D. MacGachen de la "Royal Trust Company", identifie aussi des chèques provenant de cette société ainsi que deux autres chèques pour taxes, l'un de $4,288, et l'autre de $4,213, tous les deux provenant de la même société à l'adresse de la ville de Saint-Boniface.

M. Côté admet avoir été employé par la ville de Saint-Boniface successivement comme auditeur, comme répartiteur, Secrétaire de Mairie et Trésorier depuis 1901 jusqu'en 1918 époque où il se retira. A une question directe de M. Allen, substitut du Procureur, dans laquelle il lui était demandé, en conformité et en retour de sa première assertion, s'il n'avait jamais rien dérobé à la caisse ou vu quelqu'un autre se rendre coupable de la même subtilisation, M. Côté répondit énergiquement, non.

La suite ne fut qu'une longue dissertion sur la comptabilité et la façon de la tenir, accompagnée de nombreuses constatations d'irrégularités commises, dans certains cas d'émissions, pour chèques et reçus de taxes; ce qui contribua à amener la palpable évidence que le système employé pour la tenue des livres n'était pas bon.

Ce fut à peu près tout et la séance fut levée un peu avant minuit.

PARTIES DE CARTES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Jeudi dernier, c'était la 6ème et avant-dernière partie de la 1ère série de cartes des Forestiers Catholiques. En voici les résultats:

DAMES.—Prix de cartes ($2.00) gagné par Mme Edna Joyal (15 parties sur 24). Mme Joyal a détaillé avec Miles M. Finnigan et Olive Lespérance.

HOMMES.—Prix de cartes ($2.00) gagné par M. Mérilde Turgeon (17 parties sur 24.

Mme Albert Turgeon est en tête de la 1ère série du jeudi, avec un record de 80 parties sur 144 parties jouées.

Du côté des hommes, M. Mérilde Turgeon est revenu à la tête avec 85 parties sur 144 parties jouées.

Le 1er prix de la râfle ($200) fut remporté par M. J.-W. Roy, et le 2ème prix de la râfle fut gagné (j'sais pas comment ça s'fait) par George L'Evêque. 6

PARTIE DE DIMANCHE DERNIER

Dimanche dernier avait la dernière partie de la 1ère série du dimanche. Les résultats sont les suivants:

DAMES.—Prix de Cartes ($$2.00) gagné par Mlle Eva Dupas, 17 parties sur 24. Mlle Dupas a détaillé avec Mlle Marie Barré.

HOMMES.—Prix de cartes ($2.00) remporté par M. J. Nolin, 18 parties sur 24.

Le 1er prix de la râfle ($2.00) a été gagné par M. C Prud'homme, qui a détaillé avec Mme St. Cyr, Miles L. Faucher, Germaine Provencher, A. Prud'homme et MM. Alphonse Lévêque, Ulric Phaneuf, Mérilde Turgeon et Wilfrid Turgeon.

Le 2ème prix de la râfle, $1.00) fut gagné par Mlle Georgeline Bélanger, qui a détaillé avec M. Fraser.

Le prix de série ($5.00) fut gagné par Mme A Saussereau, qui, a gagné 100 parties sur 168 parties jouées.

Du bord des hommes, M. C. Prud-homme a remporté le prix de série ($5.00) ,avec également 100 parties sur 163 parties jouées.

Le prix d'assiduité $5.00) fut gagné par Mme A. Saussereau, qui a détaillé avec Mlle Yvonne Tétreault.

N'oubliez pas la partie de jeudi prochain (dernière partie de la série du jeudi. C'est un gros "dinde" qui sera râflé jeudi prochain; si vous ne voulez pas en acheter un pour Noël, venez gagner celui qui sera tiré aux Forestiers, jeudi prochain.

Joyaux Noël et Bonne et Heureuse Année à tous nos joueuses et joueurs de Cartes.

George L'EVEQUE,
Organisateur des Parties de Cartes des Forestiers Catholiques.

PARTIES DE CARTES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Jeudi dernier avait lieu la 5e partie de la 1ère série du jeudi.

Mme Henri Collin a gagné le prix de Cartes du côté des dames, avec 16 parties sur 24 parties jouées.

Du côté des Messieurs, M. Wilfrid Turgeon a remporté le prix de cartes avec 17 parties sur 24 parties jouées.

Le 1er prix de la râfle a été gagné par M. Michel Toupin, et le 2e prix de ra râfle, par Mlle Agathe Dubois.

M. V. Bourbonnière est en tête de la série du jeudi, avec un record de 70 parties sur 120 parties jouées.

Du côté des dames, Mme H. Collin est en tête avec 67 parties sur 120 parties.

PARTIE DE DIMANCHE DERNIER

La partie de dimanche dernier a donné les résultats suivants:

Prix de cartes, pour dames ($2.00) gagné par Mlle Léonida Faucher, qui a fait 16 parties sur 24.

Du côté des hommes, M. H. P. Peterson a gagné le prix de cartes, avec 16 parties sur 24. M. Peterson a détaillé avec MM. Alfred J. Brasseur, R. McDermot, Elie Renaud et Mérilde Turgeon.

Mme A. Saussereau est encore en tête de la série du dimanche, avec 87 parties sur 144 parties jouées. M. C. Prud'homme, du côté des hommes tient encore la tête, lui aussi, avec 88 parties sur 144 parties jouées.

Jeudi prochain, 6e et avant-dernière partie de la 1ère série du jeudi, et dimanche prochain, dernière partie de la 1ère série du dimanche.

Donc, à jeudi, et à dimanche!

Geo. L'EVEQUE,
Organisateur des Parties de Cartes des Forestiers Catholiques.

Les poudres peuvent être cachées dans des miettes de pain recouvertes de gelée ou de confiture.

De petites pilules peuvent être prises par les enfants de deux ans et plus.

Politique Fédérale

M. Meighen laissé à lui seul- Pas d'organisation conservatrice.- Chemins de fer.- Le français

Ottawa. — Les élections partielles n'ont rien changé à la situation politique. Les libéraux conservent Halifax et les conservateurs Lanark. L'absence de candidat conservateur dans Halifax assurait d'avance la victoire au gouvernement, quel que fut le résultat du scrutin, tandis que dans Lanark la victoire conservatrice n'a jamais paru douteuse. La diminution de moitié dans la majorité du candidat conservateur s'explique par la popularité personnelle de l'ancien député Stewart et celle du dernier candidat libéral d'une part et, de l'autre, par le jeu des influences qui visent toujours à un rapprochement libéral conservateur. L'on peut croire qu'une défaite n'eût pas attristé beaucoup un certain nombre de conservateurs. M. Meighen a été laissé à peu près seul et l'opinion exprimée si rudement par la "Gazette" sur le thème des discours du chef de l'opposition témoigne assez des divergences de vues ou d'intérêts qui existent au sein de l'opposition. Il paraît de plus en plus certain que M. Meighen se trouve à frustrer les projets d'un bon nombre de dirigeants dans son parti qui ne voient aucune chance d'arriver à leur but tant qu'il restera à la direction, n'osant le déposer, espèrent lui faire la vie assez dure pour le décourager. Réussiront-ils? on ne peut pouvoir dire sans connaître parfaitement la coulisse, du reste plus trompeuse en politique qu'en toute autre chose. Mais la riposte de M. Meighen à la "Gazette" dit assez que le chef conservateur n'est pas disposé à s'en laisser remontrer. Ce qu'il y a de sûr pour le moment c'est que l'organisation conservatrice ne marche pas. Absolument nulle depuis longtemps dans la province de Québec, elle ne vaut guère mieux ailleurs, même dans Ontario qui fournit presque tout le contingent conservateur au Parlement. Or quand l'organisation ne va pas, on peut conclure que l'engrenage est en désordre. Et advienne une élection générale, M. Meighen se trouverait encore à peu près seul pour faire la bataille. Ce n'est pas cela qui l'effrairait tant il compte sur son incontestable valeur et son infassable combativité, mais le résultat ne différerait probablement guère de celui de 1921.

On n'entend plus parler de la convention conservatrice qui devait avoir lieu cet automne pour statuer sur son choix comme chef, arrêter un programme nouveau et organiser les forces du parti. Pourquoi? Evidemment, parce que l'entente fait défaut, soit par rapport au chef, soit quant au programme à déterminer, ou encore aux méthodes à suivre pour ressaisir la faveur populaire ou stabiliser la situation politique. Il est bien évident que M. Meighen ne courtise pas plus les libéraux que les progressistes, et c'est là vraisemblablement la cause de l'indifférence que lui manifestent les uns et de l'hostilité que lui témoignent les autres. De même que Sir Lomer Gouin est considéré comme le principal obstacle à une alliance libérale-progressiste, de même M. Meighen semble être l'écueil à tout projet d'alliance libérale-conservatrice et de là vient le mauvais vouloir qu'il rencontre dans son parti, parmi ceux qui désireraient profiter du refus des progressistes de se joindre aux libéraux pour pousser leurs projets d'alliance libérale-conservatrice et hâter, croient-ils, la désagrégation du mouvement agraire.

Comment tout cela finira-t-il? La prochaine session nous instruira peut-être sur ce point. Mais il faudra prendre patience. Il n'est pas probable en effet que la rentrée des Chambres ait lieu le 15 janvier comme on l'avait donné à entendre à la fin de la dernière session. Déjà M. King a dû renoncer à son intention d'avoir des sessions d'automne et il lui faudra probablement aussi faire comme les autres gouvernements et convoquer les Chambres quand il le pourra. Le séjour de MM. Fielding et Lapointe en Europe retarde nécessairement les préparatifs de la session et comme le ministre des Finances ne sera pas de retour avant la mi-décembre, il n'est guère possible d'avoir la session avant la fin de janvier ou le commencement de février, à moins que l'on ne compte encore sur un long débat préliminaire qui permettra aux ministres de préparer le travail effectif du Parlement.

Les derniers discours du ministre de l'intérieur indiquent le succès des partisans de l'immigration intense. Mais M. Stewart est un homme rusé et prudent, et peut-être vaut-il mieux attendre ses explications en Chambre et ses textes de loi pour le juger.

L'on ne peut pas pousser l'immigration sans argent, beaucoup d'argent. Espérons du moins qu'on ne le gaspillera pas comme aux beaux jours de la mystérieuse Atlantic Trading Co dont on n'a jamais pu connaître le véritable rôle. Nous sommes tenus à d'autant plus de prudence que l'argent appliqué jusqu'ici à l'immigration n'a pas été un placement extraordinaire avantageux tant au point de vue du nombre que de la qualité. Comment certains journaux peuvent-ils justifier leur prétention à savoir qu'il faut encourager l'immigration d'artisans aussi bien que d'agriculteurs avec le nombre de sans-travail qui nous restent encore et dont les exigences se font de plus en plus pressantes. Nos finances ne nous permettent pas d'entreprendre de grands travaux publics d'ici à quelques années, il ne faudrait compter que sur l'industrie privée seule pour employer cette main-d'oeuvre. L'industrie privée ne servirait-elle pas mieux l'intérêt national en recherchant plutôt à occuper la main-d'oeuvre canadienne?

Enfin, le succès de nos chemins de fer nationaux est assuré. Le Premier ministre a promis au président de la nouvelle commission administrative qu'il aurait les mains libres: celui-ci l'a déclaré au banquet qu'on lui a donné à Montréal et par dessus le marché, le président du Canadien Pacifique a presque promis tout son concours à la nouvelle administration. Prenons une bonne gorgée d'eau pour avaler cela.

Si la politique n'a plus rien à faire avec l'administration de nos chemins de fer, comment a-t-on pu dire aux électeurs de Lanark que le gouvernement avait exprimé à la nouvelle administration le désir de voir tous les droits de pension restitués aux anciens grévistes du Grand-Tronc et que la chose avait été faite immédiatement

Qu'est-ce que c'est que cela si ce n'est pas de l'intervention politique?

Qu'on ne veuille pas, comme autrefois, faire du réseau national un instrument de patronage jusque dans les moindres détails, il faut l'espérer et, même, on peut le croire, étant donnée la gravité de la situation, mais nous dire que tout va se passer sans la moindre considération de parti, si le nouveau président de la commission administrative le croit, il est d'une naïveté dont le président du Canadien Pacifique a eu bien raison de profiter pour lui en coller une meilleure.

La vérité, c'est que le gouvernement, quel qu'il soit, libéral, conservateur, progressiste, ne permettra jamais sciemment, que son administration des chemins de fer le dépopularise. M. Crerar et les progressistes, par exemple, veulent bien que le réseau actuel composé d'anciennes lignes rivales soit trop doublé en plusieurs endroits, mais pas dans l'Ouest, naturellement, parce que l'Ouest, c'est leur château fort qu'il faut entretenir dans de bonnes dispositions. Et ainsi de suite.

Autre exemple. La nouvelle commission a été nommée avec le consentement de son président ou bien celui-ci a donné une première preuve de faiblesse en n'exigeant pas des hommes qu'il jugeait compétents et une représentation proportionnée à l'importance des régions desservies par le réseau. Or, cette commission a complètement ignoré le district de Québec qui compte presque la moitié de la ligne de l'International et cinq à six cents milles au moins de l'ancien Canadien-Nord et du Transcontinental. Peut-on croire que l'hon. M. Lapointe va tolérer cela? et alors, le nouveau commissaire sera nommé parce que la politique s'en sera mêlé.

Non, il ne faut pas croire tout ce que l'on nous affirme avec une si belle assurance. Croyons que le premier ministre a promis entière liberté d'action à Sir Henry Thornton, mais espérons aussi que celui-ci est assez intelligent pour comprendre l'intérêt public de la même manière ou à peu près que le gouvernement.

Ce banquet de Montréal, très réussi, dit-on, avait pour objet d'induire Sir Henry Thorton à fixer ses quartiers généraux de l'administration dans la métropole. On peut s'attendre à une forte opposition de la part de Toronto qui les possède actuellement. Sir Henry Tohrnton a promis de les fixer là où l'administration pourrait se faire le plus efficacement. S'attendrait-on vraiment qu'il dirait autre chose? Mais croit-on qu'avant de se décider, il ne se préoccupera pas quelque peu de savoir ce qu'en pensent les ministres. Et sa décision prise, sera-t-il bien en peine pour trouver des raisons en sa faveur?

La question du français dans l'administration fédérale reste toujours d'actualité, et il faut s'armer de persévérance car elle ne sera pas résolue, en fait, de sitôt, malheureusement. On rencontre beaucoup de braves gens parmi les Anglais qui admettent le principe de l'égalité des deux langues mais qui le pratiquent très peu. Tandis que la majorité, — s'illusionner là-dessus serait ridicule, — se moquent des principes et combattent sournoisement mais énergiquement la pratique. S'imaginer aussi que les ministres anglais quels qu'ils soient sauf de très rares exceptions dans les gouvernements nous sont bien disposés sur ce point, serait encore plus ridicule. Sans doute, ils n'iront pas jusqu'à reprocher à M. Bureau, par exemple, d'avoir fait placer une indication française à côté de l'anglaise, sur l'édifice qui abrite le ministère des douanes et de l'accise, mais si vous croyez que la vue de cette indication leur fait plaisir, détrompez-vous. Les trois quarts des ministères ne sont indiqués au public qu'en anglais.

Quant au travail des ministères, il se fait presque exclusivement en anglais même dans les ministères dirigés par des Canadiens-français, la correspondance exceptée, parce que les fonctionnaires supérieurs à quelques exceptions près dont M. Grisdale, sont la plupart des Anglais ou [illegible] unilingues et que pour comprendre leurs inférieurs il leur faudrait des interprètes. Cela dure depuis toujours sous tous les ministères et cela durera encore très longtemps, parce que les fonctionnaires bilingues sont presque exclusivement des Canadiens-français et que la promotion pour eux n'est pas fréquente.

Plus de deux millions de Canadiens-français contribuent d'une façon ou de l'autre au trésor fédéral et l'on serait bien en peine de trouver deux fonctionnaires supérieurs canadiens-français — peut-être même un seul, — au ministère des Finances.

Avouons aussi que nous ne faisons pas tout notre devoir à ce sujet. Trop des nôtres ne correspondent qu'en anglais avec les départements. Comment veut-on que les fonctionnaires des départements remarquent beaucoup la supériorité de leurs subalternes canadiens-français lorsqu'ils n'ont même pas la peine de recourir à eux pour comprendre?

Pour finir, voici une rumeur que je vous donne pour ce qu'elle vaut: le prochain président de la cour d'Appel de la province de Québec serait l'hon. M. Taschereau ou M. N.-K. Laflamme.

La Langue Française

SON UNIVERSALITE—

Savez-vous l'une des choses qui frappent le plus les nôtres en voyage d'Europe? C'est l'universalité du français, son usage fréquent dans les pays dont il n'est pas la langue nationale, et surtout lorsqu'il s'agit d'affaires, de commerce, de tourisme.

Oui, voilà une chose vraiment étrange. Ici, au Canada, où la langue française est officielle, où elle est la langue naturelle de près d'un tiers de la population, il faut se battre, dans les grands hôtels, sur les trains au comptoir de plusieurs gros magasins, pour obtenir qu'on l'emploie. Et cet ostracisme est si bien entré dans les moeurs qu'il a fini par engendrer une conviction dans les esprits: la langue française peut être une langue de salons et de conférences, elle n'est pas une langue d'affaires.

EN ITALIE—

Or, un court séjour en pays étranger nous convainct du contraire. Prenez l'Italie, par exemple. A Rome, à Florence, Venise, dans toutes les grandes villes, vous pouvez vous faire servir en français chez les principaux marchands. Même constatation aux hôtels. Le personnel parle français. Dans quelques-uns même et non des moindres — tel le Grand Hôtel, à Florence — les robinets dans les chambres portent: FROID—CHAUD.

C'est un petit détail, si vous voulez mais combien significatif! Sont-ils nombreux, à Montréal et à Québec, les hôtels qui ont de ces inscriptions? Même dans nos bonnes familles, dans nos communautés religieuses les plus attachées à notre langue, le constructeur de la maison n'a mis — sans qu'on y prenne garde sans doute — que les inscriptions anglaises. Et de s'en débarrasser, une fois posées, est toute une affaire.

REACTION SALUTAIRE—

Je m'empresse d'ajouter, pour rendre justice aux communautés religieuses, que chez elles au moins une réaction s'opère. Nous avons pu visiter quelques maisons récemment édifiées — ainsi le noviciat des Frères des Ecoles chrétiennes à Laval des Rapides, la Villa Manrèse à Québec — et nous y avons admiré de belles et claires inscriptions françaises. La même chose nous a ravi à l'évêché de Sherbrooke.

Qu'est-ce donc qui empêche nos grands hôtels, dans des villes comme Montréal, Québec, les Trois-Rivières, etc., d'imiter cet exemple? Qu'ils aient au moins des inscriptions bilingues. Nous suggérons vivement cette réforme à la compagnie qui bâtit actuellement le vaste Mont-Royal dans notre métropole. J'entendais quelqu'un se réjouir un jour, au nom de la race, que parmi les directeurs de cette grosse entreprise il se trouvât un Canadien-français. Si vraiment il y a là pour nous quelque profit, l'occasion est excellente de le faire voir. Semblable initiative s'obtiendra peut-être moins facilement des autorités du Château Frontenac, à Québec, pour l'aile nouvelle en construction. Mais qui ne tente rien n'a rien. Les cercles de l'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE ont décidé de faire, cette année, de l'action française, de combattre énergiquement les infiltrations étrangères. Si ceux de Montréal et de Québec tentaient une démarche...

EN BELGIQUE—

De ce bilinguisme pratique que nous voulons voir triompher au Canada la Belgique nous donne un exemple frappant. Sa situation, on le sait, se rapproche de la nôtre. Là aussi deux langues sont officielles: le français et le flamand. Mais ce n'est pas en théorie seulement. Ce qu'exige la justice, ce qu'autorise la constitution, les autres le ratifient. En fait comme en droit, la Belgique est bilingue. Et le Canadien qui y voyage ne peut s'empêcher de remarquer cet emploi simultané, dans les différents services d'ordre public, dans le commerce et l'industrie, de la langue française et de la langue flamande.

Sur chaque gare de chemin de fer, par exemple, on lit deux noms ainsi: BRUXELLES—BRUSSEL. GAND—GENT; dans les voitures: DEFENSE DE FUMER—NIET ROOKEN; à l'angle des rues: RUE SAINT-MICHEL—SINT-MICIELS STRAAT; sur les billets de banque: BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE. UN FRANC—NATIONALE BANK VAN BELGIE. EEN FRANK; sur les timbres: BELGIQUE—BELGIE; et de même sur les cartes postales, les télégrammes, les affiches industrielles et commerciales, etc., etc.

BILINGUISME SAUVEUR—

La Belgique souffre-t-elle de ce dualisme? Loin de là. Sa prospérité, avant la guerre, était justement renommée, et des ruines que lui a apportées l'occupation allemande, elle se relève rapidement, plus rapidement peut-être que toute autre nation. Des divisions de race, il est vrai, la déchirent actuellement, mais ce n'est pas l'emploi simultané des deux langues qui les crée. Bien au contraire. S'il est un fait qui tend à apaiser à diminuer ces divisions, c'est bien celui-là.

Alors, pourquoi n'en jouirons-nous pas, nous aussi? Pourquoi tous ceux qui veulent la prospérité de notre pays, et savent encore ce que c'est que la justice, ne s'uniraient pas pour instaurer ce régime de bon sens et d'équité? Pourquoi, en un mot, n'aurions-nous pas des timbres-poste, des cartes postales, de la monnaie bilingues? Et pas dans une partie seulement du Canada, mais d'un bout à l'autre de notre vaste territoire.

LEVEE EN MASSE—

A mon humble avis, cette réforme pacificatrice n'aura vraiment chance d'aboutir que le jour où ceux qu'elle touche davantage, ceux dont elle satisfera les légitimes exigences injustement méconnues à l'heure actuelle, se lèveront en masse pour réclamer. C'est de notre faiblesse surtout que vient la force de nos ennemis. Et cette faiblesse, notre manque d'union en constitue le principal élément.

Unis comme un seul homme dans la revendication de ce droit incontestable nous recevrions, il me semble, l'appui d'un grand nombre de nos concitoyens anglais chez qui l'équité n'est pas morte. Et notre triomphe serait assuré. Qui des nôtres refuserait de marcher sur ce terrain si droit et si net? Que résonne donc le coup de clairon qui ralliera toutes les forces de la race qui les tendra, énergiques et disciplinées, vers le même but! Il annoncerait en même temps notre victoire décisive.

Pierre HOMIER.

Autour de la Ferme

La Tuberculose Bovine

Le Dr Calmette, sous-directeur de l'Institut Pasteur de Paris, a publié récemment un rapport au sujet de la tuberculose humaine et bovine. Il est d'avis qu'il n'est pas nécessaire ni recommandable d'abattre les animaux tuberculeux sauf dans le cas où il y a des lésions "certaines" ou encore lorsque le pis est affecté. Quand l'état général de l'animal est bon et que le lait ne renferme pas de bacilles tuberculeux, l'éminent praticien croit que les humains sont suffisamment protégés par la désinfection et l'isolement des animaux infectés.

Le Dr Calmette est une autorité universellement reconnue. Il est l'auteur d'un ouvrage important sur la tuberculose, et c'est un travailleur capable et consciencieux. Par conséquent, on ne saurait considérer son opinion à la légère. Mais il ne faut pas oublier que l'expérience du Dr Calmette est tout européenne, et qu'il a étudié, en particulier, les conditions qui existent en France. Dans les pays d'Europe, la tuberculose est à ce point enracinée que son extermination par l'abatage des animaux réagissants est un procédé trop coûteux pour qu'on en puisse faire l'application. En Amérique, la possibilité d'épurer les troupeaux individuels au moyen de l'épreuve et de l'abatage a été démontrée par l'expérience réelle. La mise en pratique de cette politique a été établie encore plus définitivement par le résultat des travaux accomplis aux Etats-Unis relativement aux "Zones restreintes".

Il est plus qu'improbable que le Dr Calmette nous demanderait d'appliquer ses remarques s'il connaissait les circonstances qui nous environnent, car personne mieux que lui ne sait combien directement la diffusion et la permanence de la tuberculose bovine dépendent des conditions dans lesquelles les animaux sont maintenus.

Mais la simple expression de ses vues, dont il nous fait part d'une manière générale, est de nature à attirer beaucoup d'attention, et leur publication de même que la manière dont on les traite dans certains journaux d'opposition mal informés, n'offre rien de très loyal. Toutefois, il est encourageant de penser que le procédé par tuberculination et abatage est établi sur des bases suffisamment solides que ni la critique ni la discussion ne sauraient les ébranler. En ceci comme dans bien d'autres choses de valeur, le coup porté a généralement l'effet contraire, et ceux qui ont prêté leur appui au procédé générateur de résultats définitivement pratiques, seront les derniers à reculer devant les opinions du Dr Calmette, car ils ont la preuve indéniable de l'efficacité du système américain et canadien.

LA TUBERCULOSE BOVINE DANS LES MUNICIPALITES

Les chiffres qui suivent et qui couvrent les premiers sept mois de l'exercice 1922-23, démontrent le progrès accompli dans la tuberculination du bétail et le retranchement des vaches malades des troupeaux qui fournissent le lait aux municipalités:

Municipalité	Animaux tuberculinisés	Réagissants
QUEBEC:		
Granby	423	51
ONTARIO:		
Brantford	69	6
Ottawa	2.772	725
London	390	90
Collingwood	418	25
MANITOBA:		
Brandon	856	73
Manitou	125	4
Minnedosa	126	5
Portage-la-Prairie	314	32
Virden	59	21
Carman	155	13
Winnipeg	2,890	1,209
SASKATCHEWAN:		
Moosejaw	242	22
North-Battleford	93	1
Regina	324	29
Saskatoon	690	33
ALBERTA:		
Banff	36	0
Calgary	3,909	142
Edmonton	6,815	1,076
Total:	20,706	3,557

Les municipalités de Brantford et de London sont désormais au nombre de celles où se fait la tuberculination. La chose n'a été décidée que dernièrement; de là, le petit nombre d'animaux tuberculinisés. Tous les réagissants ont été abattus après examen, et l'on a découvert des lésions tuberculeuses dans la plupart d'entre eux. On a découvert également que plusieurs vaches qui fournissaient antérieurement le lait souffraient de tuberculose généralisée. Le fait de les condamner a pour but, tout spécialement, de protéger les enfants contre l'infection de la tuberculose bovine.

Partout dans les provinces de l'Ouest, où le Ministère fédéral de l'Agriculture, par sa division de la santé des animaux, fait une lutte très vive contre la tuberculose des bovidés, la plus grande émulation existe. Des demandes d'extension du service dépassent de beaucoup les moyens dont dispose le personnel actuel. L'état d'esprit du fonctionnaire provincial dans le Manitoba est particulièrement remarquable, il est même unique. Nous publions des chiffres éloquents soumis par le professeur Lyle Cummings, du University College of South Wales and Monmouth, sur l'incidence de l'infection par les bovidés tel qu'on l'a remarquée dans diverses manifestations cliniques de la tuberculose chez les humains. Il déclare que "la tuberculose bovine est responsable de 17 pour cent de la tuberculose pulmonaire, de 18 pour cent de la méningite tuberculeuse, de 16 pour cent de la tuberculose générale autre que la méningite, de 21 pour cent de la tuberculose des os et des jointures, de 51 pour cent de la tuberculose abdominale et de 50 pour cent des adénites cervicales.

Le Marché

Le 18 décembre

"Steers"—

Excellents	$4.75—$5.00
Bons	$3.75—$4.50
Moyens	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75

"Femelles," "Steers"—

De choix	$3.75—$4.25
Bons	$2.75—$3.50

"Stockers," "Steers"—

De choix	$3.25—$3.50
Bons	$2.50—$3.00

"Oxen"—

Bons	$3.00—$3.50
Moyens	$2.50—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.50

"Bulls"—

De choix	$2.00—$2.25
Bons	$1.50—$1.75

"Taures" de boucherie—

De choix	$4.00—$4.75
Bonnes	$2.75—$3.75

Taures: "Stockers"—

De choix	$2.75—$3.00
Bonnes	$2.00—$2.50

Veaux—

De choix	$4.50—$5.50
Bons	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.00—$2.50

Vaches de boucherie—

De choix	$3.00—$3.25
Bonnes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Pour conserves	$1.00—$1.75

Moutons—

Bons	$5.00—$6.50
Ordinaires	$3.00—$2.00
Agneaux	$8.00—10.50
Ordinaires	6.00—7.00

Porcs—

D'après la nouvelle classification du gouvernement fédéral.

Bacon de choix	[illegible]
"Thick Smooth"	[illegible]
Lourds	[illegible]
Très lourds	6.75
Porc d'étal	8.25
Légers	[illegible]
Inférieurs	4.75
Truies No. 1	6.75
Truies No 2	5.75
Verrat	4.0

PRODUITS

Note. — Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre, oeufs et fromage—

Crémerie F. O. B. Winnipeg, approximatif ..... 34½ à 35

OEUFS

Peu d'oeufs frais pondus. On paye aux expéditeurs de la campagne 62 sous la douzaine.

Oeufs. Expéditeurs de la campagne, approximatif F. O. B. Winnipeg ..... [illegible]

Patates—

Lot de 10 minots. Le minot 50c

Au char F.O.B. Winnipeg. Prix au minot 40c

Farine—

Lake of the Woods—

Sac de 98 livres	$3.45
2 sacs de 49 livres	$3.50
4 sacs de 24 livres	$3.57½

Western Canada—Purity—

Sac de 98 livres	$3.45
2 sacs de 49 livres	$3.55
4 sacs de 24 livres	$3.57½

Ogilvie Royal Household—

Sac de 98 livres	$3.45
2 sacs de 49 livres	$3.50
4 sacs de 24 livres	$3.57½

Maple Leaf—Cream of the West—

Sac de 98 livres	$3.45
2 sacs de 49 livres	$3.50
4 sacs de 24 livres	$3.57½

Légumes—

Prix des "Jobbers" aux détailleurs—

Choux-fleurs. La Californie. La boite	$4.00
Oignons. Le cent $2.00 à	$2.50
Choux d'hiver. Le cent	$1.50
Choux d'été le cent	$1.00
Betteraves. Le cent	$1.00
Navets. Le cent	$1.00
Carottes. Le cent	$[illegible]

Alimentation—

Livraison de ville—

Son. La tonne	$20.0
Gru. La tonne	$22.0

Gruau—

Le sac de 80 livres $2.8

Foin—

Pour foin, sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No. 1	$18.00—$19.00
Mil. No. 2	$16.00—$17.00
Red Top No. 1	$14.00
Red Top No. 2	$12.00
Upland. No. 1	$11.00
Upland. No. 2	$10.00

Volailles—

Préparées. F. O. B. Winnipeg

Dindes	25½ à 26
Poulets 5 livres et plus	18 à 20
Vieux Coqs	10
Poulets, 5 livres et moins	16c
Poules, 5 livres et plus	18c
Poules 4 à 5 livres	14c
Poules, 4 livres et moins	10c
Canards	16 à 18c
Oies	18
Pigeons. La doz.	$1.25

ON LYNCHE UN NEGRE DE 25 ANS

Streetman, Tex., 13 déc. — Le calme règne de nouveau aujourd'hui dans la veille après les moments troublés d'hier, à la suite du lynchage d'un nègre et l'incendie de l'hôtel nègre.

George Gay, vingt-cinq ans, a été tué par une foule ameutée sous l'accusation d'avoir attaqué une blanche.

L'hôtel nègre a été incendié hier soir. On ignore la cause du feu. Des témoignages indirects seulement, au dire des officiers, firent croire à un crime de la part de Gay, car il ne fut pas identifié par la jeune femme comme son assaillant. Celle-ci se remit rapidement de ses émotions. Elle ne reçut que quelques contusions.

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 18 Decembre 1922

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 12 dec.	Merc. 13 dec.	Jeudi 14 dec.	Vend. 15 dec.	Samedi 16 dec.	Lund 18 dec
Blé No. 1 Nord	1.07	1.10	1.10	1.08	1.08	1.10
2 Nord	1.04	1.07	1.07	1.05	1.05	1.07
3 Nord	1.02	1.03	1.04	1.02	1.02	1.04
Avoine 2 CW	46	48	48	.47	.46	.46
3 CW	.41	.43	.42	.42	.42	.42
Orge 3 CW	54	.55	54	.54	.54	.55
4 CW	49	.50	.49	.49	.49	.50
Lin 1 NW	2.10	2.17	2.14	2.09	2.09	2.10
2 CW	2.04	2.12	2.09	2.04	2.04	2.06
Seigle 2 CW	.81	.83	.83	.82	82	.83

Prix sur voie (Track)

Grains	Mardi 12 dec.	Merc. 13 dec.	Jeudi 14 dec.	Vend. 15 dec.	Samedi 16 dec.	Lund 18 dec
Base Blé 1 Nord	1.06	1.09	1.09	1.07	1.07	1.09
Avoine 2 CW	.43	.45	.45	.43	.43	.44
Orge 3 CW	.53	.54	.53	52	.52	.53
Lin 1 NW	2.05	2.15	2.12	2.04	2.05	2.07
Seigle 2 CW	.80	.82	.82	.81	.81	.82

Options

Grains	Mardi 12 dec.	Merc. 13 dec.	Jeudi 14 dec.	Vend. 15 dec.	Samedi 16 dec.	Lund 18 dec
Blé Décembre	1.07	1.10	1.10	1.08	1.08	1.10
Mai	1.11	1.13	1.13	1.12	1.12	1.14
Juillet	1.09	1.12	1.12	1.11	1.11	1.12
Avoine Décembre	.44	.45	.45	.45	.45	.45
Mai	.48	.49	.49	.48	.48	.49
Juillet	.46	.47	.47	.47	.47	.47
Orge Décembre	.54	.55	.54	.54	.54	.55
Mai	.58	.59	.59	.58	.58	.59
Juillet	.57	.57	.58	.58	.58	.58
Lin Décembre	2.06	2.16	2.13	2.08	2.08	2.10
Mai	2.08	2.15	2.13	2.08	2.09	2.11
Juillet	2.08	2.14	2.12	2.07	2.07	2.10
Seigle Décembre	.81	.83	.83	.82	.82	.83

Le Comptoir Agricole Ltée
300 GRAIN EXCHANGE WINNIPEG, MAN

Pour la Défense Nationale

Woodridge et ses Missions

WOODRIDGE

M. l'abbé O. Bouvet	$ 5.00
M. John Klyme	1.00
M. Arthur Poitras	1.00
Mme G. Dargy	.25
Mme A.-M. Gosselin	1.00
Mme Auriee P. Poitras	.25
M. J.-B. Poitras	.25
Edouard Gauthier	1.00
Fat. Laplante	1.00
J hn Feher	1.00
Alexina McDougall	1.00
Andrew Hara	.25
Elzear Harrison	1.00
Louis Grenier	1.00
D. Chuzdy	.25
F. Kobsos	.50
Mme C. Chantel	1.00
Max. Dumais	1.00
Famille Guilbault	3.00
Famille Vrignon	10.00
L. Romanovsky	1.00
L. Bodnar	.50
Jules Grenier	.50
A. Meursens	1.00
G. Hermary	1.00
F. Vlebec	1.00
Mme Ed. Klyne	.50
Frank Seakel	.25
Frank Blonsky	.50
Arthur Grenier	1.00
	$38.00

SOUTH-JUNCTION, MAN.

A.-O. Beaudry	$ 2.00
D.-H. Beaudry	1.00
Chas. Prevost	1.00
François Boiselle	1.00
Josephat Dupuis	1.00
Frank Lafrance	.50
Albert Brissette	1.00
C.-H. Beaupré	1.00
Jos. Briand	1.00
Eugène Berubé	1.00
Alp. Gobeil	1.00
Anonyme	2.00
Ernest Derochers	1.00
Athanase Brisebois	.50
Louis Brisebois	.50
A.-P. Léger	.25
J.-L. Brisebois	.50
Al. Brisebois	.25
Jos. Brisebois	.25
H. Léger	.25
Emilie Brisebois	.50
Mme L. Brisebois	.50
J.-W. Gagnon	1.00
Denis Hébert	1.00
Arthur Gobeil	1.00
A. Hébert	.25
Fid. Gobeil	.25
Jimmy Hébert	.25
Mme L. Castagnier	.50
Arthur Brissette	1.00
	$23.25

SANDILAND

Jos. Lambert	$ 1.00
Achille Freynet	2.00
Gustave Dubois	1.00
Philibert Parisien	1.00
Arthur Freynet	1.00
W. Therrien	1.00
Ed. Therrien	1.00
Alfred Nault	.50
Arthur Nolin	.50
Alb. Parisien	.50
M. Champagne	2.00
	$11.50

SAINT-LABRE

Belonie Rondeau	$ 1.00
Julien Girardin	.50
Eugène Poiron	.25
Benoit Gisiger	1.00
Marie Poiron	.25
Albert Pujo	.50
Alphonse Grenier	.50
Joseph Gillen	1.00
Georges Van de Heye	.50
Remi André	.50
Octave Rosa	1.00
L'abbé D. McDougall	2.00
Joseph Nepper	.50
Alphonse Chaput	.50
Emile Poiron	.50
Anna Pelletier	6.00
Joseph Grenier	1.00
Mme P. Poitras	.50
	$17.50

VASSAR

Albert Brun	1.00
Em. Brouillette	1.00
L.-J. Beaudry	1.00
B.-J. Boutang	1.00
H. Payette	1.00
Hormisdas Charpentier	1.00
Paul Charpentier	1.00
Edmond Beaudry	.50
Paul Boileau	.50
M. Parenteau	.50
J. Boutang	1.00
Pat. Tourond	.50
L. Lavallée	.50
Eug. Beaucage	1.00
D. Goderre	1.00
T. Trudeau	1.00
Harry Trudeau	.50
Auguste Schindler	1.00
A. Levesque	.25
Anonyme	2.00
Agnès Falardeau	1.00
Joseph Lambert	1.00
P. Rioux	.50
Geo. Lambert	1.00
A. Owens	1.00
Pierre Bouchard	.50
Louis Bouchard	.50
W. Lefebvre	1.00
G. Greuette	1.00
J. Hupé	.50
H. Hupé	.25
Anonyme	1.00
Mme Aurèle Boutin	1.00
Fred Greuette	1.00
Arthur Greuette	1.00
J. Pronovost	.50
Adelard Meier	1.00
Jos. Turgeon	.50
Jos. Charpentier	1.00
Mme Vve A. Beaudry	10.00
	$43.50

IMPOSSIBLE D'AGIR AVANT LE 15 JANVIER

Paris, 13 déc. — M. Poincaré à la reprise du débat sur la politique extérieure de la France, annoncera que le gouvernement se réserve le droit de mettre la main sur des sécurités allemandes en garantie de paiement des réparations de guerre.

Le président du Conseil a indiqué ceci clairement aux journalistes qui l'ont interviewé après son arrivée de Londres. Il parlera de lui-même, en Chambre, ou en réponse aux interpellations, qui ne manqueront pas, et dont Léon Daudet entre autres a donné avis.

"Je n'ai jamais dit, a-t-il déclaré, que j'avais pensé à saisir la Ruhr ou à mettre la main sur des sécurités. Je ne sais encore quel parti nous prendrons. Quand nous aurons fait notre choix, il sera prudent de ne pas le crier du haut des toits.

"Ceci, toutefois est certain: quelque action que nous décidions de prendre pas un autre homme ne sera mobilisé. Ce qui est encore certain, c'est que le temps est passé des menaces qui ne sont pas suivies d'actes. Nous sommes tout à fait décidés à agir, même seuls, et même si avant le 15 janvier, la Commission des Réparations se prononce en faveur d'un nouveau moratorium à l'Allemagne.

En tout cas, nous ne pouvons rien faire avant le 15 janvier. C'est pourquoi il est mal de parler actuellement de renvoi à plus tard. Nous n'avons rien remis à plus tard, et le fait que nous avons ajourné notre discussion au commencement du mois prochain n'implique aucune perte de temps".

Le pessimisme est un peu moins grand au parlement, et certains journaux, comme le "Petit Parisien" disent que M. Poincaré n'est pas revenu précisément les mains vides de Londres, et qu'on ne peut porter de jugement définitif tant que les pourparlers des premiers ministres ne seront pas terminés.

SACRE-COEUR

Billets spéciaux pour la messe de minuit. Tous devront se procurer des billets avant la messe, au presbytère, le dimanche. Les jeunes les distribueront à l'entrée de l'Eglise. Les propriétaires de banc recevront les leurs gratuitement. Au cas où ils pourraient disposer de certaines places, ils sont priés de nous en avertir ou de renvoyer les billets s'ils les avaient déjà reçus. Les propriétaires de bancs devront réclamer leurs billets avant huit heures dimanche soir.

Ceux qui ne sont pas propriétaires pourront se procurer leurs billets à raison de 25 sous.

PROGRAMME

Entrée .... Orchestre
Minuit Chrétiens—Mlle Martha Shunk
Kyrie, 1ère Messe .... Mozart
Gloria, 2ème Messe en Ré .... Ganns
Solistes: Mme Ste-Marie, M. Jos. Poitras, M. P. Pélissier.
Crédo, 2ème Messe en Ré .... Ganns
Solistes: Mme Bélair, M. J. Poitras, M. A. Mailbot.
Offertoire Nazareth .... Gounod
Mme Bessette
Sanctus et Agnus .... Gounod
Messe Sacré-Coeur
Solistes: Mlle Shunk, Mme Rignold, M. Poitras, Rév. Frère Sylvestre.
Adeste Fideles .... Novello
Solistes: Mlle Thibault, Mme Cossette, M. Poitras, M. E. Beaudry.
O Roi de la Nature
Solistes: M. V. Rho, M. Guay.
Organiste: Mme R. Thibault.
Directeur: M. J.-A. Hébert.

La chorale exécutera une messe appropriée en musique avec accompagnement d'orchestre.

Il y aura répétition générale dimanche à trois heures.

Mlle Léa Mineault est gravement malade.

M. Lafond, le sacristain est à l'hôpital de St-Boniface, où il a subi l'opération de l'appendicite.

M. Aumais se rétablit de l'opération de l'appendicite subie mardi dernier.

Elections des Dames de Ste-Anne. Le Père, curé, félicite les Dames du dévouement déployé pour le bien spirituel de leur Société et pour les oeuvres de l'Eglise, et Mme la Présidente et son comité du travail accompli durant les deux dernières années.

Comme la caisse, malgré les jolis dons faits pour l'école durant l'année, accuse un état florissant, on vote à l'unanimité $50. au soutien de l'Education Française et Catholique.

Eusuite on procède aux élections qui donnent le résultat suivant:

Mme Philibert L'Heureux, présidente Mme Vigor Rho, 1ère vice-présidente; Mme D. Drolet, 2ème vice-présidente; Mme O. Roy, trésorière; Mme O. Bourbonnais, secrétaire.

Les Présidentes honoraires sont: Mme J.-P. Lauzon, Mme Jules Collon; Mme I. Richer, Mme H. Pelissier, Mme Th Roy, Mme J.-L. Leduc.

A l'unanimité on vote que Mme E. Guertin, la présidente sortant de charge, soit nommée présidente honoraire.

Durant les semaines de Noël et du jour de l'An, il n'y aura pas de parties de cartes.

Ceux qui sont venus entendre "La Lettre Chargée" et "La Petite Maud", hier soir, n'ont pas eu à le regretter. Ce fut une belle soirée française qui a mis en relief le talent de nos amateurs et fait naître chez tous les auditeurs le désir d'entendre de nouveau M. Maurice Goulet et tous les acteurs et actrices qui lui accordent leur concours.

La recette de cette soirée sera versée au fonds de reconstruction du Collège de Saint-Boniface. Nos amis de l'autre côté de la Rivière Rouge avaient généreusement répondu à l'appel des organisateurs de cette fête. Vraiment il y avait du mérite à venir au Sacré-Coeur de Winnipeg hier soir: il faisait si froid.

La soirée s'ouvrit par un morceau d'orchestre que suivit "La Lettre Chargée" de Labiche. Cela fut joliment enlevé par les acteurs: Mme Marie Swan, Mlle B. Olivier, MM. Maurice Goulet et J.-R. Oulmet. Après un solo de piano par Mme (Dr) Lachance — qui dut se faire entendre en rappel, — M. Goulet et sa troupe donnèrent "La Petite Maud". Deux actes bien rendus et qui n'eurent aucune difficulté à conquérir l'auditoire. Mme Swan dut au dernier moment se substituer à Mlle G. Guilbault dans le rôle de Mélanie. Le rôle de Mme Daubigny fut tenu par Mme Ernest Levêque, celui de Maud par Mlle E. Senez, de Mme Cotelette par Mlle H. Paradis, de Jacques Daubigny par M. R. Oulmet, d'Auguste Chalumeau par M. Maurice Coulet.

Nos félicitations et nos sincères remerciements à nos amis de St-Boniface.

M. Arthur Bernardin nous a quittés pour aller demeurer à Los Angeles, Californie.



Mme MAX CHAMPAGNE, de Richer, 1er prix du concours de charité.

BONS SOUHAITS DU COLLEGE

Les professeurs et la direction du Winnipeg Business College souhaitent une bonne et heureuse année aux lecteurs de "La Liberté". Le prochain terme s'ouvrira mardi, 2 janvier. Jamais au cours de ses 41 années d'existence notre école n'a été aussi bien outillée pour donner un cours. La re actuelle, est une garantie qu'il y aura du travail et des positions disponibles. Les jeunes gens ne devraient aucunement retarder à se préparer. Cours du jour et du soir comme l'ordinaire. Winnipeg Business College, 222, avenue du Portage, Winnipeg. A 1073.

Mgr Latulippe de Haileybery, Ont. est décédé jeudi dernier. Mgr Béliveau et Mgr Cloutier assisteront aux funérailles.

Chant du Soir des Ecoliers de Langue Française à la Vierge Immaculée.

AFFECTUEUSEMENT DEDIE A NOS "MAISONS FRANCAISES D'EDUCATION" DE L'ONTARIO ET DE L'OUEST

I

O Vierge Immaculée,
Mère du "Bel Amour",
Sois Reine bien-aimée
De ce pieux séjour.

REFRAIN

Guide notre jeunesse,
Etoile de la mer,
Et veille avec tendresse
Sur notre "Alma Mater".

II

Divine Protectrice
Des jeunes étudiants,
Sois-nous toujours propice,
Nous sommes tes enfants.

III

Notre voix t'en supplie,
Et t'implore à jamais,
Bénie, Vierge Marie,
"Nos Collèges Français"!

IV

Dans ces plaines immenses,
Au "Pays des Blés d'Or",
Que Doctrine et Sciences
Croissent en plein essor.

V

Garde, en flamme vivace,
Au coeur de l'écolier,
Les vertus de la race
Dont il est l'héritier.

VI

Rends notre âme fidèle
Au Christ et à sa Loi;—
Embrase-nous de zèle
Pour "La Langue" et "La Foi"!...

VII

L'Eglise et la Patrie
Seront nos deux amours,—
Ta bonté nous convie
De les aimer toujours.

VIII

Vierge douce et puissante,
Des parvis éternels,
Protège, triomphante,
Nos "Foyers", nos "Autels".

IX

Des célestes falaises,
Dans les cieux empourprés,
Des "Ecoles Françaises",
Défends les droits sacrés!...

X

S'il Te faut des apôtres,
Qui T'exaltent partout,
Oh! prends-les "chez les nôtres",
Choisis-les parmi nous!...

XI

Vers Toi, Vierge clémente,
Avec l'adieu du jour,
Notre prière ardente,
Monte au divin séjour.

XII

Dirige, Bonne Mère,
Patronne des Aïeux,
La jeunesse écolière,
Vers l'oasis des cieux!

GEORGES BOILEAU,
Prêtre, Oblat de Marie Immaculée,
Collège de Gravelbourg, Sask.

N. B. — Ce Cantique, à thème patriotique en même temps que religieux, a été mis en musique harmonisée, avec accompagnement de piano ou d'orgue, par le R. P. L. H. Gervais, O. M. I. — Il sera imprimé vers la fin de janvier, et vendu à prix très modique, au Collège de Gravelbourg, Saskatchewan.

HUIT NOUVEAUX CARDINAUX

Rome, 12 déc. — Le pape Pie XI a tenu son premier consistoire secret. Il a nommé huit nouveaux cardinaux. Le Saint-Père a aussi annoncé la nomination de plusieurs archevêques et évêques.

La cérémonie a eu lieu en présence de tous les cardinaux résidant dans la Ville-Eternelle.

Voici les noms de huits cardinaux qui ont reçu la pourpre, aujourd'hui:

Mgr Achille Locatelli, nonce à Lisbonne; Mgr Giovanni Bonzano, délégué apostolique à Washington; Mgr Henriguez Rey y Casanova, archevêque de Tolède; Mgr Alexis Charost, archevêque de Rennes; Mgr Eugenic Tosi, archevêque de Milan; Mgr Arthur Stanislas Touchet, évêque d'Orléans; Mgr Giuseppe Mori, secrétaire du conseil de la congrégation des Jésuites et le R. P. Franz Ehrle, ancien conservateur de la bibliothèque Vaticane.

IMPOSANTE CEREMONIE

A dix heures, le Pape, entouré de sa cour, est entré dans la salle où les cardinaux étaient réunis. Le pontife était revêtu de tous ses ornements pontificaux.

Mgr Respieghi, préfet des cérémonies a demandé à toutes les personnes autres que les cardinaux de quitter la salle. Le Pape a adressé quelques mots au sujet des nouveaux cardinaux et a posé la question rituelle: "Quid quis videtur?" (Quel est votre avis?) Les cardinaux se sont levés et ont fait signe qu'ils acquiesçaient au choix en enlevant leur calotte. Le Pape est retourné ensuite à ses appartements.

Les nouveaux cardinaux ont reçu trois visites officielles dans la journée: l'une du représentant du secrétaire d'Etat, leur annonçant leur élection; la deuxième du représentant du chancelier apostolique, leur apportant le décret du consistoire; et la troisième du maître des cérémonies, qui leur a fait savoir que le Pape leur remettrait, jeudi matin, le chapeau rouge et le rochet.

LE PAPE ET LES CONFERENCES DIPLOMATIQUES

Après que les cardinaux eurent formellement exprimé leur assentiment, le Souverain Pontife a prononcé son allocution. Il a fait allusion à la conférence de Gênes et aux conférences analogues. Il a promis de réitérer à la prochaine conférence de Bruxelles l'exhortation qu'il a faite aux plénipotentiaires de Gênes d'étudier les remèdes nécessaires au déplorable état d'un grand nombre de peuples. Le pontife a affirmé que les conférences comme celles de Bruxelles étaient inutiles, et même de nature à produire un amer désappointement, à moins que les gouvernements ne tempèrent la justice par la charité.

LES JUIFS ET LA PALESTINE

Sa Sainteté déplore l'état de choses actuel en Palestine où les grands intérêts catholiques ne sont pas suffisamment protégés. Elle sollicite de nouveaux secours à la Russie, encore en proie à la détresse, et fait voir la nécessité de rétablir la paix et l'ordre dans l'univers entier.

Sa Sainteté rappelle l'allocution prononcée par Benoît XV, au consistoire du 13 juin 1921, dans laquelle il accusait les Juifs de tirer bénéfice des souffrances endurées par les habitants de ce pays pendant la guerre et déplorait la position privilégiée dont jouissent les Juifs en Palestine, état de choses périlleux pour les Chrétiens.

Pie XI réitère cette protestation. Il travaillera à exécuter les volontés de son prédécesseur, c'est-à-dire à sauvegarder les droits des catholiques et les Chrétiens en Terre-Sainte.

"Considérant la grandeur des droits de l'Eglise en ce pays, ajoute le pontife, nous ne pouvons que désirer que ces droits soient sauvegardés non seulement contre les Juifs et les infidèles, mais aussi contre les non-catholiques, à quelque secte ou à quelque nation qu'ils appartiennent."

UNE ENCYCLIQUE POUR NOEL

Sa Saintueté exprime le bonheur qu'elle ressent de recevoir les cardinaux, qui s'assemblent pour la première fois depuis son élévation au trône de Saint-Pierre. Il fait l'éloge de son prédécesseur. Benoît XV, dit-il, a gouverné l'Eglise durant une période tumultueuse, d'une manière qui suscité non seulement les applaudissements des catholiques, mais aussi l'admiration de ses adversaires

Il a annoncé une encyclique pour Noël. Elle contiendra le programme de son pontificat. Il l'a résumé en ces mots: "La paix du Christ dans le royaume du Christ".

TRANSPORT DE LA RECOLTE DE L'OUEST

Dépassant de 8,000,000 de minots la quantité de grain mis sur le marché et provenant des districts desservis par le Pacifique Canadien, durant les premiers trois mois de la saison de la récolte en 1915, la quantité totale pour la période correspondante cette année dans la même région se chiffre à 154,317,605 minots. Tels sont les chiffres publiés ces jours derniers aux bureaux du Pacifique Canadien. Ce total se compose de 133,725,337 minots de blé et de 20,592,268 minots de grains divers. Durant ces mêmes trois mois, en 1921, les fermiers de ces territoires avaient disposé de 81,982,255 minots de blé et de 11,108,0880 minots d'autres grains.

Le nombre de wagons de grain chargés sur les lignes du C. P. R. durant cette période de trois mois marque aussi une sensible augmentation sur 1915 et 1921. Pour l'année présente, ce nombre est de 96,134 wagons, tandis qu'en 1915, qui fut aussi une année extraordinaire abondance, il ne s'élevait qu'à 84,745 wagons et l'an dernier, il atteignit à peine 59,628 wagons.

De l'énorme quantité de blé expédié jusqu'à présent, 65 pour cent sont de qualité supérieure.

LES OBLATS DANS L'EXTREME NORD

Grâce à un courant bienfaisant, dont L'OEUVRE DES TRACTS aura sa juste part, les écrivains de chez nous commencent à s'occuper des oeuvres canadiennes. Ils les tirent de l'obscurité où elles sont trop souvent reléguées et en font voir toute la beauté morale. Telle est bien la tâche que veut remplir à son tour une plaquette publiée par le R. P. Adélard Dupré, S. J. C'est, à l'occasion du livre remarquable du R. P. Duchaussois, O. M. I. A TRAVERS LES GLACES POLAIRES, un tableau de l'activité apostolique des Oblats dans l'Extrêe Nord. Cette brochure, outre qu'elle rend un juste hommage à d'héroïques missionnaires, éveille dans les âmes généreuses le désir de marcher sur leurs traces. On peut se la procurer pour la modique somme de 10 sous l'unité, $6.00 francs, le cent; $50.00 le mille, port en plus, à l'Action Paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

L'eau chaude est de la plus grande utilité pour corriger les désordres digestifs des enfants. Les bons effets de la tisane d'herbe-à-chat et autres employées à cette fin, sont dus pour beaucoup au fait qu'elles sont prises chaudes.

En Province

ST-JEAN-BAPTISTE

Nous ne saurions trop féliciter nos jeunes filles du couvent pour la belle messe qu'elles nous ont chantée le jour de l'Immaculée Conception. Entendre ces cinquante petites voix chanter à la plus grande gloire de Dieu c'était à nous émouvoir jusqu'au plus profond de l'âme! Le "Kyrie" et le "Gloria" ont été remarquables de force et d'ampleur, notre "soliste" G. Martel fut très goûtée dans son solo du "Credo". Le Sanctus et l'Agnus Dei ont été à ravir de piété et de douceur. Le Tota pulcha es' exécuté de l'offertoire fut aussi très apprécié de tous. Nos petites se surpassèrent dans la "Gloire à Marie" chantée à la fin de la messe; c'était si doux, si mélodieux et si grand tout à la fois que pour un moment me fermant les yeux je me crus transportée dans une région meilleure.

Au salut du St-Sacrement de l'après-midi, il nous a fait plaisir d'entendre Mme Mary Beaubien Labelle dans un solo du Panis Angelicus. Nos jeunes organistes Evelyn McDonald et Olive Hanley ont été à la hauteur de leur charge.

Nos plus sincères remerciements à nos petites, pour le régal qu'elles nous ont donné, aussi souhaitons nous de les entendre toujours aux grandes fêtes.

Merci à nos bonnes soeurs pour le dévouement qu'elles déploient, afin de développer chez nos jeunes filles le goût du beau, du pieux et du religieux pour tout ce qui touche le culte divin. Plus tard, ces mêmes jeunes filles sauront se dévouer dans le monde aux oeuvres de charité religieuses si nécessaires et si indispensables dans nos paroisses!

Jeunes dames, lisez ceci

Si vous avez des rougeurs, des boutons, dans la figure, si votre teint est mauvais, c'est la preuve que vous avez besoin des Pilules du docteur Hamilton pour tonifier votre sang. Ces pilules ne tarderont pas à vous donner un teint de rose et votre regard deviendra de nouveau vif. Vous aurez bon air et serez bien portant. Tout cela si vous usez des Pilules de Mandragore et de Noix de Beurre du docteur Hamilton. 25 sous chez tous les marchands ou The Catarrhozone Co., Montréal. 8

"MAMAN MUSIQUE"

Le jour de l'Immaculée-Conception, nous recevions l'aimable invitation des bonnes soeurs, nous les Enfants de Marie et les anciennes élèves de se rendre au couvent pour revivre pendant quelques heures la vie "d'autrefois".

Plusieurs parties de jeux, littératures, devinettes, etc., avaient été organisés; les heureuses premières reçurent les prix mérités par leurs constants efforts, même dans l'art du dessin, d'autres moins fortunées ce soir-là, se réjouirent de leur prix de consolation. Afin de nous reposer de notre dur labeur dans nos différents concours, on nous servit un délicieux goûter de succulents bonbons et de gâteaux exquis, le tout couronné d'une savoureuse tasse de café.

Nous nous sentions encore jeunes, comme nos petites qui nous remplacent sur les bancs de l'école, revenant à ces heureux jours, nous aurions pu nous écrier qu'il fait bon de revenir ici!

Mille fois merci! A la Soeur Supérieure et à nos bonne soeurs du couvent pour l'aimable soirée qu'elles ont bien voulu tous faire passer, nous en garderons un souvenir qui durera aussi longtemps que notre reconnaissance!

Une Ancienne Elève, Ede. M.

DUNREA

La température qu'il faisait le soir de la fête de l'Immaculée Conception n'a pas été des plus douces, cela n'a cependant pas empêché le monde de venir à la partie de cartes organisée par les hommes de la paroisse. L'ambition de gagner de beaux prix fut telle que le signal de la fin de la lutte arracha presque des cris de protestations.

Le prix des Messieurs offert par un groupe d'hommes généreux fut gagné par M. Arthur Parent et celui des dames offert par M. Letienne de passage à Dunrea, fut gagné par Mme Nap. Boulet.

M. H. Beaupré et Mlle A. Parent reçurent des articles d'une utilité indiscutable pour prix de consolation.

Après la distribution des prix eurent lieu trois râfles qui rapportèrent une somme rondelette.

Le beau dinde si digne de figurer sur la table le jour de Noël a été gagné par M. Ph. Bisson. Donateur: M. John Boulet.

Les six verres en beau cristal devinrent la propriété de M. le curé. Donateur: M. A. Lavoie.

Le petit sac à tabac fait aujourd'hui le bonheur de M. L. Girardin. Donateur: M. L. Gauvreau. Voilà des soirée comme on les aime! Vivent les hommes! Quand ils s'y mettent, ils savent donner un bon coup d'épaules. Comme il n'est pas encore question de la fin du monde, nous les reverrons à l'oeuvre.

Bien silencieusement et bien discrètement les dames se préparent à imiter, le plus parfaitement possible leurs maris.

Rien de plus naturel! Dès aujourd'hui, elles adressent une invitation cordiale à tous pour la partie de cartes qu'elles donneront la semaine de Noël, alors que tout sera à la joie et que les veillées seront particulièrement empreintes de gaietés. On ne peut qu'espérer beaucoup d'une soirée si bien placée.

M. Arnott notre très estimé maire a donné sa démission. Tous les contribuables français de notre municipalité sont unanimes à reconnaître non seulement la sagesse qui le distinguait dans les diverses décisions à prendre au Conseil, mais surtout cet esprit de conciliation et de bonne entente qu'il manifestait vis-à-vis des Canadiens-français. Nous lui en sommes très reconnaissants. En exprimant notre sincère regret de le voir abandonner la gérance des affaires municipales, nous nous formons aussi le souhait que son successeur marche sur ses traces et soit animé des mêmes bons sentiments à notre égard.

Il teut que tous savent

Que ce sont les Pilules de Dodd pour les reins qui l'ont aidé.

M. Alfred Labbie, qui souffrait de mal de dos et de rhumatisme, dit pourquoi il recommande les Pilules de Dodd pour les reins.

St-Honoré, via Armand, Qué. Décembre 18. (Spécial). — M. Alfred Labbie, citoyen bien connu et fort respecté de notre localité, recommande les Pilules de Dodd pour les reins à tous ceux qui souffrent de rhumatisme et de mal de dos. Il a une raison: "Je souffrais de mal de dos et de rhumatisme, déclare M. Labbie." Je dépensai beaucoup d'argent pour d'autres remèdes. Mais ce sont les Pilules de Dodd pour les reins qui m'ont aidé. Maintenant je travaille et suis bien. C'est pourquoi je veux que tous savent ce que je pense des Pilules de Dodd pour les reins."

Les Pilules de Dodd pour les reins sont purement et simplement un remède des reins. Elles renforcissent les reins et leur permettent d'accomplir entièrement leur travail qui est d'éliminer complètement les impuretés que contient le sang. Des reins sains sont une garantie de sûreté.

Demandez à vos voisins si les Pilules de Dodd pour les reins ne donnent pas la santé aux reins.

Les Pilules de Dodd pour les reins: 50 sous la boîte ou six boîtes pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Limited, Toronto, Ontario.

ELIE, MAN.

Dans l'après-midi du 8 décembre, nous étions conviés par les Révérendes Soeurs et avions le plaisir d'assister à une magnifique séance donnée par les élèves de l'école en l'honneur de M. le curé Hogue au profit de la nouvelle église.

La salle était au comble et l'auditoire a su prouver sa satisfaction et sa joie par des applaudissements prolongés.

Après un beau chant de fête par les petites filles une belle adresse lue par Mlle Anna Trottier, 2 jolis cadeaux des enfants de l'école furent présentés à M. le curé par les deux plus petites de l'école. Miles Gilberte Desilets et Marguerite Dufresne.

Nos sincères félicitations aux bonnes Religieuses pour leur dévouement inlassable et à tous les charmants élèves qui ont pris part au programme et qui ont rapporté un si grand succès.

PROGRAMME

1.—Chant de fête (Toutes les petites filles.)
2.—Yva ou le triomphe de la foi, 1er acte.
3.—Chemin de fer. Chant par les petits garçons.
4.—Yva, 2ème acte.
5.—Pantomime, "La Fête au Village." Simplette, Marguerite Arnal; Mlle Yvonne, Laetitia Chartier; Taquine sa petite soeur, Juliette Arnal; La Ste-Vierge déguise en mendiante. Germaine Payment, Amies de Mlle Yvonne, Alice Hébert Lilianne Allaire, Cécile Charbonneau Elodie Legault, Rita Payment, Grand maman Y. Dorval.
6.—Drill des Cerceaux. Le petit Magicien, Marcel Desilets.
8.—Yva, 2ème acte.
9.—Dent de Lait-Lucia Chartier et Irène Charbonneau.
10.—Le petit missionnaire, Lachtelia et Jules Trottier.
11.—Yva, 4ème Acte.
12.—Le sourire du bon Dieu. Chant par toutes les petites filles.

PERSONNAGES DE YVA

Vanda Princesse Turque, Irène Trottier; Liane sa fille, Elicinne Bernardin; Rosemonde victime Vanda, Laetitia Chartier; Yva fille de Rosemonde, Anna Trottier; Princesse Helena (Mise), Simonne Paquin; Sarah, petite cousine d'Yva, Jeannettee Paquin; Ines, Esclave Espagnole. Léontine Perron; Rosciene, Esclave Grecque Juliette Arnal; Francesca, Esclave Napolitaine, Marguerite Arnal; Yamolina Esclave Arabe. Bernadette Girard; Cora, Esclave Négresse, Corinne Dufresne; Gulvare, Esclave Turque, Valérie Roy.

GILLETT'S 100% PERFUMED POWDERED LYE E.W. GILLETT COMPANY LIMITED TORONTO ONT. MONTREAL

Il donne un nouvel espoir. — "Ma femme et moi avions perdu tout espoir," écrit M. John Eichhoff de St-Paul, Minn. "Elle souffrait de maux d'estomac, et avait mal au pied. Les médecines que nous avions employées ne faisaient aucun bien. Le Novoro du Dr. Pierre fit le travail. Il soulage des douleurs, fait cesser les vomissements, et règle les intestins. Il donne un nouvel espoir dans la vie." Après que tous les autres auront échoué, essayez le Novoro du Dr Pierre. Mais pourquoi attendre jusqu'alors? Ce vieux remède herbeux devrait avoir une place dans l'armoire à pharmacie de chaque famille. Il vous épargnera des souffrances et anxiétés. Les droguistes ne le vendent pas. Des agents locaux le fournissent directement du Laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

REPRESAILLES REPUBLICAINES CONTRE LES L-ETAT.

Dublin, 12 déc. — Les républicains ont repris hier soir leurs tactiques de représailles contre le gouvernement du Libre Etat. Des bombes ont été lancées dans la résidence du ministre des Postes, J.-J. Walsh. La résidence a été fortement endommagée et l'arrivée opportune des pompiers a prévenu un conflagration.

Une bombe a été aussi lancée dans l'édifice de la compagnie "Irish Produce" dont Mme Wyse Power est le propriétaire. Mme Power a été dernièrement nommée sénateur par le président Cosgrave. Une bande armée a aussi visité la résidence du secrétaire du ministre des Postes, O'Hegarty. Les hommes ont répandu de l'huile sur les meubles et mit le feu.

Les médecins, généralement aujourd'hui recommandent de ne pas réveiller les malades s'ils dorment au moment où ils doivent prendre des médicaments et il est en conséquence généralement connu que le sommeil vaut mieux pour un malade que les médicaments. Cependant, on ne sait pas encore assez que le sommeil est un merveilleux préventif des maladies meilleur que les toniques et les stimulants.



Lavallière. Or blanc, 18 K. Saphir et perle entière. $18.00.



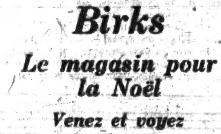
Montre-bracelet octagone. Avec ruban; Mouvement de 15 pierres. Beau boitier en or lavé. $15.00.



Camée Lavallière. 14 K. $8.00.



Bagues. Or 14 K. Onyx et diamant Serti dans or blanc. $16.00.



Birks

Le magasin pour la Noël

Venez et voyez

Vous trouverez ici les plus exclusifs modèles des dernières nouveautés de la Saison à des prix de $1.00 à $2.00, $3.00, $5.00, $10.00, $100.00 et plus tous nettement indiqués et étalés de façon à pouvoir être examinés à loisir.

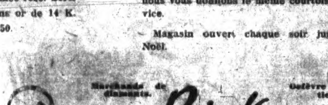
Que vous veniez pour acheter ou non, nous vous donnons le même courtois service.

Magasin ouvert chaque soir jusqu'à Noël.

Bague avec améthyste. Or de 14 K. Sertie dans or blanc. $7.50.

Camée rose. Serti dans or de 14 K. $7.50.

Bague. Or de 14 k. Onyx et diamant. Sertie dans or blanc. $15.00.

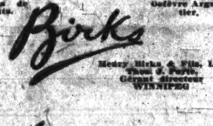


Marchands de diamants. Birks Orfèvre Argentier.

Henry Birks & Fils, Ltd. Thos. J. Parte, Gérant directeur WINNIPEG

Bagues de 14 K. Onyx et perle. $5.00.

Epingle. Or 14 K. Onyx et perle. $5.00.







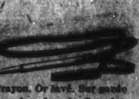
Epingle à cravate. 14 K. Sertie de perle entière. 2.75.

Etonnante sacoche en perles. De Paris. Belles combinaisons de nuances. Monture et poignée en coquillage. Spécial: $10.00.

Epingle à cravate. Perle entière. Monture d'or blanc. $5.00.







Epingle. Améthyste et perle. Or 14 K. $6.50.

SPÉCIAL

Collier en perles. Indestructible, 24 pouces. Fermoir de sûreté en pierre de fantaisie. Complet avec écrin. $5.00.

Crayon. Or lavé. Sur garde de ruban de soie. Complet. Spécial: 50c.

L'huile de l'athlète. — L'athlète constatera que l'Huile Electrique du docteur Thomas est excellente pour les frictions. Elle assouplit les muscles et les tendons, elle supprime toute douleur et les renforcit pour les efforts qu'on leur demandera plus tard. Elle occupe le premier rang sous ce rapport et depuis des années les athlètes qui s'en servent peuvent attester sa grande puissance.

Chevrier: "Le Magasin Bleu"

Pouvez-vous avoir un bon Jour de l'An?

Si ceux qui vous sont chers sont gelés jusqu'aux os parcequ'ils n'ont pas de fourrures. Vous ne pouvez pas être heureux et eux non plus. Prenez un conseil! Etudiez cette liste d'occasions qu'offre la

Vente de Noël de Chevrier

Voici l'opportunité d'acheter des fourrures pour ceux que vous aimez. Faites-le maintenant!!

Manteaux en Near Seal

Tous ces manteaux en Near Seal sont des modèles de cette saison. Elégants de toilette et richement doublés en soie.

Manteaux en Near Seal.—Demi-garniture. Régulier: $175.00. Vente de Noël: .... $93.

Manteaux en Near Seal.—Garniture de Sable de l'Alaska. Régulier: $225. Vente de Noël: .... $169.

Manteaux en Near Seal.—Garnitures de Sable de l'Alaska ou de castor piqué. Régulier: $300.00. Vente de Noël: .... $229.

Manteaux en Near Seal.—Garnitures de chat sauvage argenté. Régulier: $275.00. Vente de Noël: .... $209.

Manteaux en Hudson Seal

Manteaux en Hudson Seal.—Demi-garniture. Régulier: $500.00. Vente de Noël: .... $310.

Manteaux en Hudson Seal.—Garniture de Sable de l'Alaska. Régulier: $575.00. Vente de Noël: .... $375.

Manteaux en Hudson Seal.—Garniture de castor. Régulier: $575.00. Vente de Noël: .... $325.

Manteaux en Hudson Seal.—Garniture de castor. Régulier: $500.00. 36 à 38. Vente de Noël: .... $295.

Manteaux en Hudson Seal.—Garniture de Sable de l'Alaska. Régulier: $600.00. Vente de Noël: .... $425.

Manteaux en Hudson Seal.—Seulement cinq. Lot très spécial. Garniture de Sable de l'Alaska. Régulier: $500.00. Vente de Noël: .... $315.

Manteaux en rat musqué

Manteaux en rat musqué.—Bonne fabrication et bonne doublure. Très jolis et durables. Régulier: $200.00. Vente de Noël: .... $147.

Manteaux en rat musqué.—Pour personnes âgées. Forts et durables. Régulier: $225.00. Vente de Noël: .... $157.

Ne tardez pas à vous procurer les manteaux de fourrure dont vous avez réellement besoin.

Manteaux en mouton de Perse

Manteaux en Mouton de Perse.—Garniture de Sable de l'Alaska. Doublure en soie de fantaisie. Régulier: $400.00. Vente de Noël: .... $269.

Manteaux en Mouton de Perse.—Collet "crush" en Sable de l'Alaska ainsi que les poignets. Régulier: $500.00. Vente de Noël: .... $325.

Manteaux en Mouton de Perse.—Frisé luisant. Garniture de Sable de l'Alaska. Régulier: $650.00. Vente de Noël: .... $435.



Manteaux en chat sauvage pour dames

Manteaux en chat sauvage.—Grand collet et profonds poignets. Régulier: $300.00. Vente de Noël: .... $169.

Manteaux en chat sauvage.—Qualité extra, doublure de fantaisie. Prix régulier: $400.00. Vente de Noël: .... $239.

Manteaux en chat sauvage.—Ces manteaux sont de peaux d'une qualité très spéciale. Régulier: $500.00. Vente de Noël: .... $339.

Elégants manteaux de drap pour dames

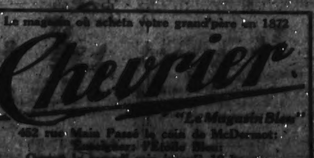
Voyez-les partir.

Manteaux pour dames et demoiselles. Taillés à la main.—Gris foncé et bleu marine. A liquider à .... $15.

Manteaux en drap. Pour demoiselles.—Mélange de gris et de brun. Très élégants modèles. A liquider à .... $25.

Extra.—Etoffe sans envers. Tout laine. Nuances: sable, castor, henneh, brun pâle et Lovat. A liquider à .... $35.

Le magasin où acheta votre grand'père en 1872



Chevrier "Le Magasin Bleu"

452 rue Main Passé le coin de McDermot: Enseigne: l'Etoile Bleu. Ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures

A juger par la QUALITE Nos prix sont les plus bas.

Choisissez aujourd'hui votre manteau de fourrure.

Nous le garderons pour vous moyennant un acompte jusqu'à livraison.

PETITES ANNONCES

Avez-vous l'intention d'offrir un fer à repasser, gril à pain, radiateur portatif, fer à friser, vibrateur masseur, lampe de table ou de poche, un percolateur, ou même pour les plus fortunés un aspirateur de poussière, une machine à laver ou un poêle de cuisine. Allez voir

FONTAINE & BOULANGER
86, Ave. Provencher Téléphone N 1425

MANUFACTURIER faisant d'excellentes affaires demande un associé sérieux avec $4,000 à $7,000, de comptant. Voici une excellente offre et ouverte à examen. S'adresser à "La Liberté", Casier 3181.

D'ici au 31 décembre, le magasin sera ouvert tous les soirs. Qu'on se le dise.

Le premier de l'an approche. Vous devez, comme de coutume, faire des cadeaux à vos parents, amis et connaissances.

Le cadeau utile est le seul approprié en ces temps de chômage et de vie chère: en joignant l'utile à l'agréable vous avez la certitude de plaire. C'est le cadeau qu'on n'oublie pas.

Les applications de l'électricité vous offrent un choix des plus variés chez

FONTAINE & BOULANGER
86, Ave. Provencher Téléphone N 1425

Nous avons en magasin un assortiment des plus complets de présents utiles à des prix plus bas que ceux de nos concurrents de la grande ville. Vous serez reçus aimablement, vous encouragerez concitoyens et compatriotes, votre argent restera chez vous, servant au développement de notre cité.

FONTAINE & BOULANGER
86, Ave. Provencher Téléphone N 1425

VENTE A L'ENCHERE. — Mme Vve Louis Goguillon vendra à l'enchère tout l'ameublement de sa maison, les ustensiles de cuisine et tout le roulant de boucherie. Le tout sans réserve. A sa résidence à St-Norbert, Man. Ses propriétés seront à louer ou à vendre. Elle retourne en France. La vente a lieu à dix heures a.m., le 20 décembre, 1922. Repas servis gratis sur le terrain. Encanteur: H. Lamoureux, St-Norbert.

Nous faisons beaucoup de prêts hypothécaires pour nos clients. Si vous avez des capitaux disponibles, veuillez nous aviser. Nous représenterons bien vos intérêts.

J.-A. HEBERT & CIE LTEE.
Etablie en 1911
985 Avenue Portage Winnipeg

INSTITUTRICE bilingue demandée. Pour district scolaire St-F. ont.-Payons $5.00 par jour d'enseignement. Institutrice qualifiée. S'adresser à Gilles Bellerive, secrétaire-trésorier, Bayles Lake, Sask.

MAISON à louer. Loyer raisonnable. S'adresser à Mme H. Chilin, 79 Provencher, St-Boniface. N 1248.

CHAMBRES à louer, 69 Notre-Dame, St-Boniface. Aussi à vendre ENCYCLOPEDIE BRITANNIQUE.

INSTITUTRICE demandée pour l'école Campeau. S'adresser: L. E. J. Gagnon, secrétaire-trésorier, Mariapolis, Man.

INSTITUTRICE demandée. Catholique et française. Pour enseigner les premiers grades, y compris grade 5, pour le reste de l'année. S'adresser immédiatement à W.-J. Hampton, Grande Pointe, Man. Ecole Vermette, district No. 879.

NOUS avons un joli assortiment de boîtes de chocolats pour les fêtes. Les prix sont beaucoup moins élevés que dans les années précédentes. Venez nous voir. Bérubé & Cie, 66, avenue Provencher. Tél. N 2331.

COMME ETRENNES pour messieurs une boîte de bons cigares est toujours appréciée. Venez choisir ici. Bérubé & Cie, 66, avenue Provencher, Tél. N 2331.

BONBONS de Noël, chocolats, bonbonnières à prix raisonnables. Bérubé & Cie, 66, avenue Provencher. Tél. N 2331.

ACCORDEON

Accordéon-piano à vendre. Accordéon-piano ou chromatique fait sur commande. Réparations d'accordéons de tout genre. S'adresser au bureau de "La Liberté".

25, 27, 29, rue Dumoulin,
SAINT-BONIFACE, (Manitoba),
Téléphone N 1293

LAVOIE & CIE

MARCHANDS EN GROS

Agents pour les bières de McDonagh & Shea, eaux gazeuses (pop) de toutes sortes. Cigares, Cigarettes, Tabacs manufacturés en paquets. Tabacs à priser importés. Biscuits de Viau Frères et de Langevin & Fils. Bonbons, Chocolats (nut bars) de toutes sortes, Allumettes, Macaroni, Pipes, Huile d'Olive importée directement d'Italie, Eau distillée, Cidres de pomme et d'orange etc., etc.

DEPOT CENTRAL DE TABACS CANADIENS

Tabacs en feuille, Grand Rouge, Petit Rouge, Grand Havane, Quesnel (garanti première qualité) etc., etc., que nous vendons de 30c à 35c la livre.

Tabacs canadiens en paquet de demi-livre et une livre. "Ligne Spéciale" No. 40 faible et No. 60 Medium, qualité supérieure. Aussi un tabac canadien en paquet mélangé 50 per cent de tabac Quesnel. Nous garantissons nos marchandises.

Nos prix défient toutes compétitions.

Expédions Partout



Tél. N [illegible] 191, Portage Est
WINNIPEG

Prenez avantage des prix d'automne et n'attendez pas à plusieurs semaines pour réparation ou confection de vos fourrures.

A. LEVESQUE, Gérant
Charles LANTHIER, Propriétaire

Noël 1922

Le Président, les Directeurs et les Officiers désirent offrir aux clients et amis de la banque leurs meilleurs souhaits d'un

JOYEUX NOEL
et d'une
PROSPERE ANNEE

The Royal Bank of Canada

Capital versé et réserve: $41,000,000

The Thomas Sanitarium

La plus grande institution de Cure-nature au Canada

Au fur et à mesure que le peuple canadien apprend à connaître les méthodes de guérison par la nature, ce système devient de plus en plus populaire chez les masses. Le temps n'est peut-être pas loin où l'on aura plus recours à ce système pour retrouver la santé qu'à n'importe quel autre.

Au premier rang des pionniers de ce système au Canada se trouve le Sanitarium Thomas, réputé dans tout l'Ouest canadien la plus grande institution du cure par la nature. Nous sommes ici à l'origine du mouvement dans l'Ouest.

Les étonnants témoignages de malades remis sur pied et heureux après des années de souffrance, après avoir vainement eu recours aux médecins, font continuellement s'accroître la confiance et le respect que l'on a dans l'Ouest canadien pour le Sanitarium Thomas.

Au cours d'une visite au Sanitarium Thomas, on nous a fait voir la lettre suivante, — il y en a beaucoup d'autres de même teneur.

"Cher Dr Thomas,

Il y a six semaines j'étais au lit souffrante d'appendicite depuis deux



semaines. Je fis mander un docteur qui me déclare que je devrais subir une opération.

Je lus une de vos annonces. Je me rendis à votre sanatarium où je demeurai à peu près deux semaines. Durant ce temps vous m'avez traité par votre système de cure-nature et sans opération.

Je suis maintenant heureuse de déclarer que je suis bien et cela sans avoir subi d'opération. Je le dois à vos méthodes. Je crois que je continuerai à être en santé.

J'ai beaucoup aimé mon séjour à votre sanitarium et j'ai beaucoup apprécié vos efforts pour moi. Si cette lettre peut inciter quelqu'un à aller chez vous suivre cette cure-nature, vous pouvez vous en servir.

Sincèrement à vous,
Jennie ROSIKI.

Les méthodes que l'on applique dans cette institution au traitement des maladies sont tout à fait différentes des méthodes en usage dans les hôpitaux et sont propres aux médecins qui usent de la cure-nature.

La chiropractie, — l'art d'ajuster les os de la colonne vertébrale, — l'électricité, la diète, — outre des machines à tendre, — sont employées avec d'étonnants résultats. Le sanitarium a une installation complète de cure-nature et il a probablement la plus puissante machine à rayons X de Winnipeg.

Non seulement le Dr Thomas a-t-il installé chez lui les meilleurs appareils de guérison, mais il a encore dépensé beaucoup d'argent pour obtenir les instruments musicaux qui permettent à tour de passer agréablement le temps. On y trouve un piano mécanique, des tambours, des jeux divers, un phonographe et un appareil de radiographie.

Souvent les patients se réunissent; ceux qui sont bien dansent et les autres regardent faire ou s'amusent à jouer aux cartes ou aux échecs. A vrai dire on pourrait difficilement trouver moyen de passer son temps plus agréablement. Beaucoup de nos clients nous ont écrit après être retournés chez eux pour nous dire combien ils avaient joui de leur séjour chez nous et quelle atmosphère de famille ils y avaient trouvée.

Nous croyons que ce sanitarium est une remarquable institution et qu'il a réellement droit à la faveur dont il a joui ces dernières années auprès du public.

Le Dr Thomas est un médecin de grande expérience et très capable. D'abord orienté vers la médecine ordinaire, il s'est mis à étudier le système de guérison sans remèdes et n'a pas tardé à se faire une réputation dans ce domaine.

Il a perfectionné une méthode de guérir des hémorroïdes à l'aide de l'électricité. Grâce à cette méthode, il supprime pour toujours les hémorroïdes sans qu'on en ressente beaucoup de douleur et san faire usage de drogues ou du scalpel.

Le docteur Thomas a vingt-cinq années d'expérience et six années d'hôpital. Il a géré des sanitariums à la grande satisfaction des malades qui y ont séjourné.

Nous espérons que si nos lecteurs sont malades, ils correspondront avec le Sanitarium Thomas qui se trouve à 175, avenue Mayfair, Winnipeg, dans un district paisible, cependant si près du centre de la ville que l'on peut facilement faire ses courses dans les magasins et fréquenter les théâtres.

Voici un jeudi offrant de remarquables occasions pour cadeaux

PREMIER ETAGE

Ulster d'hiver de première qualité. Pour gros garçons. Régulier: $18.00. Jeudi	$13.95
Paletots d'hiver. Pour petits garçons. Grandeur: 21 à 25. Régulier: $13.50 et $12.50. Jeudi	10.00
Culottes de qualité. Pou garçonnets. La plupart en gris et faon. Régulier: $18.00 et $16.50. Jeudi	13.95
Bouffantes en tweed. Pour garçonnets. Jeudi	1.65
Chapeaux en velours. Pour hommes. Régulier: $6.50 et $7.50. Jeudi	4.95
Paletots en chat sauvage. Pour hommes. Grandeur: 44. Régulier: $295.00. Jeudi	250.00
Paletots pour homme. Chat sauvage 42. Reg. $325.00. Jeudi	$275.00
Casquettes pour hommes. Hudson Seal. Régulier: $16.50. Jeudi	13.50
Sacoches en cuir de première qualité. Régulier: $4.95. Jeudi	2.95
Ruban taffetas. Régulier: 45c. Jeudi: la verge	.23
Lots de ruban satin. 3/8 de pouce. Régulier: 25c. Jeudi	.15
Ruban brocard artistique. Largeur: 6½ à 7 ½ pouces. Régulier: $1.75. Jeudi: la verge	.95
Ceinture. Ruban de deux nuances. Soutache que quatre rangs de satin à deux nuances. Jeudi	1.50
Canifs. Manche ivoire, crème et corne. Deux lames l'acier Sheffield. Régulier: $1.50. Jeudi	1.00
Couteaux à tarte. Manche perle. 36 seulement. Régulier: $3.00. Jeudi	1.95
Cuillers à fruits. Seulement 24. Régulier: $2.75. Jeudi	1.95
Service à poisson. Dans écrin pour cadeaux. 1 douzaine de couteaux, 1 douzaine de fourchettes. Seulement 8 services. Régulier: $32.00. Jeudi	17.50
Montres de poignet. Pour dames. Mouvement de 15 pierres. Régulier: $25.00. Jeudi	22.50
Boîte de papeterie pour Noël. Jeudi	.89
Encriers. En verre. Régulier: $1.50. Jeudi	.95
Albums de cartes postales. Cuir brûlé. Régulier: $1.75. Jeudi	.95
Mouchoirs pour dames. Pure toile Irlandaise. Ourlés. Jeudi	.10
Echarpes pour dames. Fibre de soie. Nuances unies. Rayures de points en onglets. Jeudi	2.75
Empiècements en Point de Venise pour camisoles. Régulier: $1.25. Jeudi	.95
Fichus de fantaisie. Pour dames. Régulier: 95c. Jeudi	.50
Chemises pour hommes. Epaisse soie. Régulier: $10.00. Jeudi	6.95
Robes de bain. Pour hommes. Edredon. Jeudi:	3.95
Robes de bain. Couverture. Pour garçonnets. Régulier: $4.95. Jeudi	3.45
Ecrin à aiguilles. Bien garni d'aiguilles pour coudre et repriser. Régulier: 25c. Jeudi	.15
Gants en peau de chèvre. Pour dames. Régulier: $3.75. Jeudi	2.45
Bas pour dames. Pure soie. Régulier: $2.00 et $2.50. Jeudi	1.50
Gants en suède pour dames. Doublés. Jeudi	1.25
Chaussettes pour hommes. Cachemire Union. Régulier: 47c. Jeudi: la paire 29c., 3 paires pour	.85
Mitaines pour hommes. Suède. Jeudi: la paire	1.25
Bas pour dames. Bruyère. Tout laine. Jeudi: la paire	.98

DEUXIEME ETAGE

Robes en soie. Pour dames. Régulier: $25.00. Jeudi	18.50
En laine. Chapeau et écharpe. Régulier: $6.50. Jeudi	4.95
Chapeaux garnis. Régulier: $5.00. Jeudi	2.95
Manteaux pour demoiselles. Garnis de fourrure. Régulier: $55.00. Jeudi	45.00
Robes en soie. Pour demoiselles. Régulier: $10.95. Jeudi	7.95
Robes "Jumper". Régulier: $2.95. Jeudi	1.95
Manteaux "Junior". En velours. Pour demoiselles. Régulier: $18.50. Jeudi	8.95
Blouses importées. Régulier: $23.50 à $42.50. Jeudi:	$11.75 à $21.25
Blouses de première qualité. Régulier: $16.50 à $22.50. Jeudi	11.95
Kimonas. Eredon japonais. Régulier: $8.95. Jeudi	5.95
Manteaux pour dames. Modèle masculin anglais. Régulier: $35.00 à $45.00. Jeudi	29.50
Jupes pour dames. Nouveauté. Laine. A plaids et unis. Régulier: $9.95 à $12.95. Jeudi	7.95
Manteaux en marmotte. Pour dames e tdemoiselles. Régulier: $85.00. Jeudi	59.00
Pantoufles pour dames. Gris pâle. Garniture de fourrure. Régulier: $1.95. Jeudi	1.45
Pantoufles pour dames. Jolie feutre. Jeudi	.95
Robes de toilettes. Régulier: $3.50 à $3.95. Jeudi	2.75
Manteaux en fourrure. Pour enfants de 4 à 6 ans. Régulier: $30.00. Jeudi	19.50
Kimonas pour enfants. Régulier: $3.95. Jeudi	2.98
Bonnets français. Pour jusqu'à 2 ans. Régulier: $1.95 à $8.50. Jeudi	95c à $4.25

TROISIEME ETAGE

Raquettes Badminton. Régulier: $4.75. Jeudi	2.95
Pantalons en coutil khaki. Régulier: $3.95. Jeudi	2.45
Plateaux à fini acajou, chêne et noyer. Recouvert de verre. Jeudi:	1.29
Rôtissoires en aluminium. Deux poignées. 10 pouces de diamètre et 5 pouces de profondeur. Jeudi	1.48

QUATRIEME ETAGE

Jupes. Flanelette anglaise. Blanc. Doux et souple. Grandeur moyenne et plus ample. Jeudi	.59
Corsets pour dames. Marque P. C. Bonne fabrication. Quatre différents modèles à votre choix. Coutil rose ou blanc. Spécial	2.39
Grand choix de robes anglaises pour dames. Bonne fabrication et excellent tissue. Grandes ou moyennes. Souples et belles. Régulier: $4.50. Jeudi	2.95
Collection de jolis tabliers d'après-midi ou de tabliers de bonnes. Linon fin. Quelques-uns sont unis avec bavette ourlée. D'autres ont bavette brodée avec courroies d'épaule. Rég. 65c. Jeudi	.49
Velours à manteaux. Bruyère. Tout laine. La meilleure qualité. Excellent pour courts manteaux de sport. Spécial	2.45
Duvetyne tout soie. Régulier: $4.50. Jeudi	2.25
Velours-soie pour chapeaux. Régulier: $2.25. Jeudi	1.50
Soie cordée. De couleur. Régulier: 75c. Jeudi: la verge	.50
400 verges de voile blanc de fantaisie. Régulier: $1.25. Jeudi:	.69
150 verges de coton crêpe de fantaisie. Régulier: 29c. Jeudi:	.19
Seulement 25 couvrepieds de broderie irlandaise. Réduction d'un quart sur le prix régulier. Brodé sur fond de qualité. Ourlet tout autour. Pour lit double. Dimension: 90x 100. Prix réduit:	$5.65 à $9.00
12 douzaines de nappes festonnées. Soldées à moitié prix. Régulier: $7.95: Moitié prix	3.95
Dessus detable. Toile de couleur naturelle. Brodé de jolis dessins. Fini avec joli ourlet. Jeudi	$1.00 et $1.25
Petites nappes. Belle cretonne. Jeudi	.49
Panier à déchets. Jeudi	1.25
Coussins en soie. Moins que moitié. Jeudi	2.50
Enveloppes de coussin. Jeudi	.50
Echarpes brodées. Jeudi	.50
Mocasins pour enfants. Jeudi	1.00
"Runners" étampés. Jeudi	.39

CINQUIEME ETAGE

Coussins Chintz. Faits en joli chintz artistique. Remplis d'édredon végétal. Garnis d'une insertion de deux pouces. Jeudi: à aussi bas prix que	.85
Tapis reversibles. Faits de jute spécialement préparée pour donner un fini doux. Dimension: 36x63 et 36x72. Jeudi	3.00

SIXIEME ETAGE

Meubles finis en tapisserie. Prix d'occasion. Chesterfield et fauteuil. Tapisserie de prix. Deux morceaux. Régulier: $160.00. Jeudi	120.00
Chesterfield. Plus grand. Profond. Brestambour. Coussins au-dessus. Tapisserie de première qualité. Régulier: $180.00. Jeudi	135.00
Fauteuil de "living room". Siège et dos à ressorts. Recouvert de riche velours brun à dessins. Jeudi	47.50
Chesterfield. Petit. Siège à ressort. Recouvert d'épaisse tapisserie. Jeudi	145.00
Fauteuil de compagnie. Dos haut, bras, profond ressort. Jeudi	65.00
Miroire artistiques. Dimension: 8x31. A chaque bout: gravure de couleur de 7x8. Le miroir au centre est de 8x18 et est de fabrication anglaise. Conviennent pour salles, living room et salle de réception. Jeudi:	3.50
Belles gravures de couleur. Encadrement doré de 1½ pouce. Dimension: 10x20. La plupart de ces gravures sont des scènes sur tere ou sur l'eau ou encore de montagnes rugueuses et de quelques études de figure. Jeudi	.80

Magasin ouvert de 8.30 à 5 p.m. Samedi inclus.

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

Magasin ouvert de 8.30 à 5 p.m. Samedi inclus.

LE REGLEMENT XVII UNE CAUSE DE DISSENSION

Toronto, 12 déc. — Le Dr James L. Hughes, qui, récemment a fait rapport de ses enquêtes sur les écoles françaises d'Ottawa à la Unity League, de récente formation, a été hier le principal orateur à la Société du Saint-Nom. Il a été présenté à l'auditoire par le R. P. Minehan, curé de la paroisse. Le sujet de son discours a été l'Unité Nationale. Il a dit qu'avant de s'attaquer à l'édification d'une nation solide et réellement patriotique, il fallait se débarrasser des dissensions de races. "L'harmonie doit aussi bien régner entre catholiques et protestants qu'entre Canadiens-français et Anglais", dit-il.

Il a dit que les Canadiens-français d'Ottawa n'avaient pas été justement traités lors de la mise en vigueur par le gouvernement du fameux règlement XVII. L'anglais dans une langue autre que leur langue était très bien enseigné et étudié efficacement longtemps avant l'introduction de cette loi." Il est contre tout principe de la raison la plus élémentaire de vouloir enseigner à des enfants de sept ans dans une langue autre que leur langue maternelle."

Le Dr Hughes a déclaré que le règlement XVII était une cause de dissension et l'un des principaux obstacles à l'entente entre les deux éléments, français et anglais de l'Ontario.

REDACTEUR DE JOURNAL SOUS PEINE DE MORT

Bublin, 12 déc. — Le "Freeman's Journal" publie une lettre que les quartiers-généraux républicains auraient envoyés à M. Fitzgerald, le directeur de ce journal. Les républicains, par cette lettre, sommeraient Fitzgerald et les autres directeurs et rédacteurs de cette feuille de quitter l'Irlande sous peine de mort. La lettre dit encore que M. Fitzgerald a été averti dernièrement d'avoir à diriger son journal comme une feuille libre et de cesser sa campagne pernicieuse contre l'armé républicaine. Et s'il refusait de le faire il était invité à abandonner la direction de son journal au gouvernement du Libre-Etat.

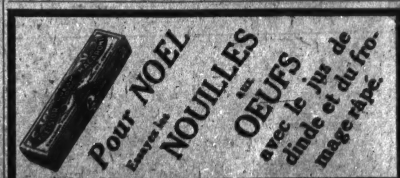
Il est persque toujours difficile de faire prendre des remèdes aux enfants; les quelques suggestions qui suivent, peuvent être utiles dans ces cas.

Asthme vaincu. — On peut assurément aujourd'hui triompher de l'asthme. Le remède du docteur J.-D. Kellogg contre l'asthme s'est montré le meilleur remède qu'aient jamais connu ceux qui souffrent de l'asthme. Des lettres reçues de milliers de personnes qui ont fait l'essai de ce remède constituent un ensemble de témoignages qui ne laisse place à aucun doute. Procurez-le-vous aujourd'hui de votre marchand.

CAFE OLYMPIA

114 rue Donald, (près d'Eaton). Le café OLYMPIA est réputé pour l'excellence de sa cuisine. Son service est irréprochable et ses prix sont modérés. Nous parlons français.

JOS. BADALI, Gérant.





Si vous ne vous servez pas de votre auto cet hiver, ne prenez pas de risque avec vos batteries.

Téléphonez — Nous irons les chercher. Ou envoyez-nous les par express. Nous avons de l'espace pour les garder.

Outillage des plus modernes

JOSEPH ROBITAILLE

Tel: N. 1491 14 ave Provencher St-Boniface

Hotel du Peuple

(Autrefois de Gallie House)

Chambres, 50 et 75 cents par jour.

Chambre et pension, $8.00 par semaine.

Cuisine française.

La toilette du haut en bas de l'édifice, venant de se compléter, nous sommes en mesure de donner tout le confort désiré.

236 Avenue Ross, WINNIPEG, à l'arrière de l'Hôtel de Ville, près de la rue Princess

Tél. A [illegible]

J.-E. RENAUD, Propriétaire.

Me connaissez-vous?

Je suis la base de la santé.
Et voici mes prix de Noël.

Frais gelé et directement à vous de notre plus proche station de pêche.

[illegible]

Nous garantissons notre marchandise et notre service. Références: Bradstreet et Dun. Aussi la Banque Royale du Canada.

Veuillez faire remise avec la commande.

JOHANNESSON FISH COMPANY
415 Ed. Somerset, Winnipeg, Man.